

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, \$1.00 ; un An, \$2.00.
Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'*Écho* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Emprunt Romain.

Les souscriptions à l'EMPRUNT ROMAIN sont reçues à LA BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, Grande Rue St. Jacques, No. 6, tous les jours, entre DIX et TROIS heures, par Mr. E. J. BARBEAU; les versements devront être faits en souscrivant; un reçu temporaire sera donné en attendant les débentures qui seront données le ou avant le 1er Octobre prochain, duquel jour commencera l'intérêt.

ALF. LAROCQUE,
Agent de l'Emprunt Romain.

SOMMAIRE.—Chronique.—Nécrologie, courte notice sur Messire J. Julien Perrault, prêtre du Séminaire de St. Sulpice.—Les Frères de la Charité, à Montréal.—Mémoires, par M. A. de Gaspé, par M. Paul Stevens.—De l'autorité en Philosophie, (suite.)—Situation religieuse de l'Amérique anglaise, par E. Rameau.

Chronique.

SOMMAIRE.—Le St. Père.—Les églises françaises à Rome.—L'Impératrice Eugénie et Madame Cornuau. Napoléon III à Vichy; Adresse de Mgr. l'Évêque de Moulins; Réponse de l'Empereur.—Circulaire de l'Archevêque de Paris annonçant à son clergé la fête religieuse et civile de l'Assomption et de St. Napoléon.—Emprunt Romain.—Traité de paix.—Choléra.—Dévotion des religieux et des religieuses.—Consécration au Sacré Cœur de Jésus, par l'Évêque d'Amiens.—Les Féniciens.—Professions religieuses.—Retraites Pastorales.—Réflexions à l'occasion du fusil à aiguille.

— Dans notre dernier numéro, nous avons recommandé l'emprunt romain. Nos lecteurs savent que Nos Seigneurs les Evêques ont élevé la voix pour le recommander à leurs diocésains. Alfred LaRocque, écuyer, directeur de la Banque d'Épargnes de Montréal, a été nommé agent pour le Bas-Canada.

— Une dépêche de Londres transmise par le Câble transatlantique et datée du 25 août, nous apprend qu'un traité de paix a été signé à Pragues,

le 23 août, entre la Prusse, l'Italie, l'Autriche et la Bavière; chacun des pouvoirs signataires doit rappeler ses troupes dans le délai de trois semaines.

— Le choléra, qui avait fait de grands ravages à la fin du mois de juillet dernier et au commencement d'août, tant en Angleterre qu'aux États-Unis, diminue graduellement, et il y a à enregistrer aujourd'hui bien peu de victimes de ce redoutable fléau.

— Malgré l'assurance des Féniciens de leur nouvelle descente en Canada le 21 août dernier, tout a été parfaitement tranquille, et rien n'annonce, jusqu'à ce moment, leur réapparition. Cependant, si le Canada méprise ces hordes dévastatrices et démoralisées, il n'en est pas de même aux États-Unis; car chaque parti, en vue des prochaines élections, tâche de les gagner à sa cause.

— La santé de notre Saint-Père le Pape est toujours bonne.

LES ÉGLISES FRANÇAISES A ROME.

La France possède à Rome neuf établissements.

Saint-Louis-des-Français est la plus belle et la plus vaste de ces églises; c'est, à vrai dire, l'église nationale, la paroisse de la France. La première pierre en fut posée le 9 octobre 1478 par le sire de Montreuil, ambassadeur de Louis XI. Sa belle façade en pierre de Tivoli est décorée des statues de Charlemagne, de saint Louis, de sainte Clotilde et de Blanche de Castille.

En entrant, on voit au dessous du bénitier cette glorieuse inscription :

QUICUMQUE ORAT PRO REGE FRANCIE HABET X
DIES DE INDULGENTIA A PAPA INNOCENTIO IV.

" Quiconque prie pour le roi de France gagne dix jours d'indulgence, concédés par le Pape Innocent IV. "

Saint-Louis est une des plus belles églises de Rome. Il y a de beaux marbres, la nef est toute incrustée de jaspe de Sicile veiné de rose et de blanc. De belles peintures décorent les chapelles; celles de la chapelle de Sainte-Cécile, reproduisant différents traits de sa vie, sont une œuvre remarquable du Dominiquin.

L'autel du Saint-Sacrement est dédié à saint Louis, ce grand monarque et ce grand saint, la plus pure gloire de

la France, qui a su honorer également la couronne royale et l'unction sainte du baptême. Il comparait la royauté terrestre à celle de la fève qui finit avec le souper et Dieu lui a donné au ciel une royauté qui n'aura jamais de fin, et sur la terre des autels qui sont plus honorés et plus grands que les trônes des rois.

Chaque année, au jour de sa fête, le Souverain-Pontife vient en grande pompe honorer le saint roi de France, et il admet au baiselement du pied, dans le chœur ou à la sacristie, le clergé de Saint-Louis, le corps diplomatique, l'état-major du corps d'armée d'occupation, l'Académie impériale et quelques autres personnes privilégiées.

Le clergé de Saint-Louis-des-Français se compose de douze chapelains qui vivent en communauté. Les établissements français sont sous la juridiction de l'ambassadeur, et ils sont administrés par une commission dont il est le président.

L'église de Saint-Louis-des-Français possède les tombes de plusieurs Français illustres, morts à Rome. De ce nombre sont sept cardinaux, cinq ambassadeurs, quatre directeurs de l'Académie, etc. ; et dans la chapelle dédiée à la sainte Vierge, le simple tombeau de marbre blanc du brave et chevaleresque de Pimodan, mort à Castelfidardo pour la défense du saint Père.

Sur un cénotaphe de marbre noir on lit ces paroles :

AUX SOLDATS FRANÇAIS
MORTS
SOUS LES MURS DE ROME
EN MDCCCXLIX
LEURS FRÈRES D'ARMES DU CORPS
EXPÉDITIONNAIRE DE LA MÉDITERRANÉE
UNE MESSE QUOTIDIENNE
POUR LE REPOS DE LEURS AMES A ÉTÉ FONDÉE
PAR LE SOUVERAIN PONTIFE
PIE IX.

Tous les dimanches, il y a à Saint-Louis la messe militaire, et les braves soldats français sont l'objet de la sollicitude de bons et excellents ecclésiastiques (galement français, parmi lesquels le nom de Mgr Bastide brille au premier rang.

— Le clergé et les communautés religieuses d'Amiens ont payé largement leur tribut au fléau du choléra. Un curé de la ville, un Lazariste, deux Franciscains, un séminariste, huit Sœurs de St.-Vincent-de-Paul ; dans le seul hospice de l'Hôtel-Dieu, une Sœur de l'Espérance, cinq religieuses du Sacré-Cœur, quatre de Sainte-Claire, trois de la Visitation, deux de Louvencourt, deux de la Doctrine chrétienne, telles sont les pertes sensibles que pleurent à Amiens l'Eglise, la religion et les pauvres, et qui ne s'expliquent, ce semble, que par cette loi mystérieuse d'expiation et de miséricorde qui ne choisit les plus innocentes victimes que pour hâter le moment du pardon.

— Par décret impérial, en date du 25 juillet, une médaille d'honneur (en or) a été accordée à Mme Cornuau, femme du préfet de la Somme, pour son courage et son dévouement dans l'épidémie cholérique d'Amiens. L'exergue de cette médaille porte cette inscription : *L'Impératrice Eugénie à Madame Cornuau. Epidémie cholérique d'Amiens, 1866.*

— Dimanche 29 juillet, à dix heures du matin, l'Empereur, accompagné de S. Exc. M. Baroche, et suivi de sa maison, a assisté à la messe de la nouvelle église de Vichy. Mgr. de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, qui officiait dans cette circonstance, a reçu Sa Majesté à la porte de l'église et lui a adressé le discours suivant :

“ Sire, l'accueil que Votre Majesté reçoit à Vichy lui montre que les cœurs n'y sont pas ingrats, et que l'impression du bien qu'elle y a fait y demeure toujours. En s'unissant avec son évêque au concert des remerciements publics, le clergé du diocèse de Moulins s'associe dans les sentiments d'une particulière reconnaissance à la voix échappée du temple dont vous avez doté cette ville, et où vous venez aujourd'hui pour la première fois assister à nos saints mystères. Mais ces pierres rassemblées ici à l'honneur de Dieu par votre munificence reportent nos pensées plus loin. A la vue des complications pour lesquelles votre médiation est invoquée, nous songeons à la pierre principale, fondement de la société chrétienne, que votre main a eu l'honneur de ramener au lieu choisi par la Providence, et où cette même main la saura maintenir. Animés par ces souvenirs et par le recueillement dont l'Empereur aime à donner l'exemple, nous allons donc tous ensemble offrir à l'autel les vœux du souverain, de l'époux et du père. Nous y porterons aussi les demandes du chrétien, qui renferment toutes les autres. Et si nos prières sont exaucées, Votre Majesté usera si bien de la dignité qui lui a été confiée qu'elle méritera de l'échanger un jour contre une dignité plus haute, c'est-à-dire qu'après avoir régné pour Dieu sur la terre, elle en recevra, comme récompense, de le servir éternellement dans le ciel.”

L'Empereur, après avoir remercié Mgr. de Dreux-Brézé, a ajouté qu'il était toujours empressé de venir, au pied des autels, demander à Dieu les inspirations capables de le guider, pour assurer le bien de la religion et les grands intérêts que la Providence a mis entre ses mains.”

— Ce n'est pas le scepticisme qui enfante le dévouement : c'est la foi. Aussi, lorsqu'un fléau s'abat sur un pays, que ce fléau s'appelle le choléra ou la guerre, dites si les plus dévoués ne sont pas aussi les plus croyants. On vient d'en voir une preuve nouvelle pendant la courte et sanglante guerre qui a désolé l'Allemagne. On a vu les ordres charitables établis en Prusse développer dans les hôpitaux militaires une activité extraordinaire, favo-

risée par le concours intelligent du directeur de la division catholique au ministère des cultes. Ce fonctionnaire zélé s'est adressé, dit le *Monde*, aux évêques pour les prier de vouloir bien inviter les supérieurs des communautés établies dans leurs diocèses à lui communiquer le chiffre de leurs membres qu'ils pourraient mettre au service des hôpitaux militaires, afin qu'on pût les appeler au fur et à mesure des exigences de la guerre. Tous les évêques et supérieurs se sont empressés de répondre à l'invitation du fonctionnaire, qui s'était chargé volontairement des démarches au sujet de l'emploi et du placement des religieux et religieuses offerts pour le service des hôpitaux.

« C'est ainsi, continue le *Monde*, que le diocèse de Cologne a fourni 6 Frères Alexains, 8 Franciscaïns, 28 sœurs franciscaines, 6 sœurs de Sainte-Croix, 3 sœurs de Sainte-Christine et 4 Récolletines pour les hôpitaux de Liebau, Kassel, Gœrlitz, Horsitz, Reichenberg, etc.

Le diocèse de Paderborn a envoyé 12 sœurs de Saint Vincent à Langensälza, 15 sœurs franciscaines à Reichenberg, et 6 sœurs de Sainte-Croix à Hanovre.

Le diocèse de Munster a envoyé 44 sœurs franciscaines et 38 sœurs de Saint-Clément à Dresde, Hanovre, Kassel et Dermbach.

Le diocèse de Trèves a fourni 20 sœurs de Saint-Charles Borromée, 4 sœurs de Ste.-Croix, 15 sœurs franciscaines et 4 Frères de Charité, qui tous ont été employés en Bohême.

Le diocèse de Breslau fournit 96 sœurs de Saint-Charles-Borromée et 80 Sœurs Grises aux hôpitaux de Kosel, Schönberg, Nachod, Landshut, Friendland, Reinerz, Hirschberg, Waldenbourg, Newrode, Peterwitz, Goldberg, Silbitz, Liegnitz et Berlin. Les sœurs de Sainte-Elisabeth à Breslau, qui ne soignent que des malades de leur sexe, ont été autorisées par Mgr. le Prince-Evêque à soigner aussi des hommes pendant la crise actuelle. Elles ont donc organisé un hôpital pour les blessés à Breslau.

Les Frères de la Miséricorde reçoivent également bon nombre de blessés dans leurs établissements de Breslau (150), Neustadt, Pilchowitz, Frankenstein et Steinau. L'hôpital catholique de Berlin compte 75 blessés, dont 16 catholiques. Le diocèse de Kulm a envoyé 25 sœurs de Saint-Vincent en Bohême, et celui de Posen 16 sœurs du même ordre, également en Bohême.

Le diocèse d'Ermeland a fourni 21 sœurs de Sainte-Catherine aux hôpitaux de la Bohême. D'autres religieux et religieuses ont été encore renvoyés aux différents hôpitaux militaires, de ma-

nière que le chiffre total dépassait 500 avant la fin du mois de juillet."

— La Religion exerce et reprend constamment sa divine influence. Chaque année les cloîtres et les séminaires se peuplent d'essaims de pieuses âmes, qui, poussées par l'inspiration de la grâce, vont offrir au Seigneur le parfum de leurs vertus. Ce spectacle se renouvelait encore le 23 du courant au couvent de la Congrégation de Notre-Dame en cette ville, où un grand nombre furent admises tant à la profession religieuse qu'à la vêtue. La cérémonie fut présidée par Sa Grandeur Mgr. Conroy, Evêque d'Albany.

— Le 22 août dernier, la paroisse de St. Valérien, dans les Townships de l'Est, eut le bonheur de recevoir pour la première fois son digne évêque, Mgr. Chs. Larocque, de St. Hyacinthe. Sa Grandeur s'y était rendue pour bénir une belle église, élevée par la générosité des nouveaux colons, et par le zèle infatigable de Messire Veronneau, leur digne pasteur.

— La retraite ecclésiastique qui a commencé le jeudi 23 du mois d'août, vient de se terminer. Malgré ses fatigues et ses nombreuses occupations, Monseigneur de Montréal a présidé constamment les exercices de cette retraite ; le R. P. Bertrand, de la Compagnie de Jésus, déjà si connu et apprécié dans la chaire chrétienne, en a été le prédicateur. On nous assure que plus de cent dix ecclésiastiques ont suivi les exercices de cette retraite avec la plus grande édification.

Mardi dernier 28 août, a commencé au Séminaire de St. Hyacinthe, la retraite pastorale de ce diocèse ; c'est le vénérable Messire Billaudèle, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, vicaire-général de Mgr. de Montréal, qui en est le prédicateur.

* — Revenons maintenant à ce que nous disions tout à l'heure de dévouement religieux pendant les calamités publiques. La ville d'Amiens, on le sait déjà, a été cruellement et longtemps éprouvée par le choléra. Elle est aujourd'hui presque entièrement délivrée du fléau, et si elle fait le douloureux dénombrement de ses morts, elle garde aussi un souvenir reconnaissant de toutes les personnes qui se sont dévouées, soignant ou visitant les malades dans les hôpitaux et en ville, et surtout de celles qui sont tombées elles-mêmes victimes de l'épidémie. Les Sœurs de charité ont été admirables, comme toujours.

Le clergé, de son côté, a multiplié les preuves d'une abnégation sans limites. Voyant se prolonger le fléau qui désolait sa ville épiscopale, et pour en obtenir la cessation, le vénérable évêque d'Amiens a solennellement consacré son diocèse au Sacré-

Cœur de Jésus, comme le fit l'immortel Belzunce pendant la peste de 1720. Toute la population s'est rendue à la procession solennelle. Le prélat, souffrant et fatigué, est monté en chaire et a prononcé une allocution au milieu des larmes des assistants, offrant sa vie à Dieu pour sauver celle de ses ouailles. Ensuite, Mgr d'Amiens a lu l'acte de consécration ainsi conçu :

“ Moi, Jacques-Antoine, évêque d'Amiens, pénétré de douleur à la vue de l'affliction de mon peuple d'Amiens, souffrant de tous les coups qui le frappent depuis bientôt deux mois, et que j'aurais souhaité de détourner au prix de ma propre vie ;

“ Désirant de toute mon âme épargner au reste de mon diocèse de semblables malheurs, et obtenir pour ma ville bien-aimée d'Amiens un terme, ou du moins un allègement à ses maux ; humblement prosterné devant Dieu, en présence de la très-sainte Vierge Marie, des anges et des saints, je consacre mes prêtres et je me consacre moi-même au Sacré-Cœur de Jésus.

“ Qu'ainsi nous vienne en aide, nous protège et nous délivre ce Cœur divin, source de miséricorde ; auquel soit à jamais notre adoration, notre reconnaissance et notre amour dans le temps et dans l'éternité.

“ Ainsi soit-il. ”

De si ferventes supplications ont été entendues ; l'épidémie n'a pas tardé à décroître sensiblement, et bientôt l'on pourra dire qu'elle a disparu d'Amiens.

— A l'occasion de la fête de l'empereur, Mgr Darboy, archevêque de Paris, a adressé la lettre suivante au clergé de son diocèse :

“ Paris, 5 août 1866.

“ Monsieur le curé,

“ La journée du 15 août va nous ramener au pied des autels pour célébrer deux fêtes, l'une catholique et commune à toutes les églises du monde, l'autre nationale et particulière à la France.

“ Enfants de l'église, nous chercherons dans la solennité de l'Assomption les motifs et l'occasion d'honorer les prérogatives de la Vierge Marie, la plus parfaite des créatures ; d'attirer sur nous la tendre et puissante protection de la Mère de Dieu, qui est aussi notre mère, et d'imiter les vertus de notre sœur qui, née d'Adam comme nous, règne au jourd'hui dans les cieux, où l'on arrive par deux moyens accordés à tous les hommes, la grâce et la liberté.

“ Enfants de la France, nous souvenant que le 15 août est tout à la fois la fête patronale de notre pays, placé par ses chefs sous la tutelle de la sainte Vierge, et la fête patronale de l'empereur, par au-

torité du siège apostolique, qui a réglé qu'on célébrerait en ce jour la mémoire de saint Napoléon, nous priérons Dieu d'agréer nos actions de grâces pour les bienfaits dont il a comblé la nation, de l'affermir dans les conditions de prospérité matérielle et de grandeur morale où elle est si heureusement établie, et d'inspirer toujours au Chef de l'Etat ces résolutions et ces actes qui tiennent toute l'Europe attentive à l'éclat de son règne.

“ Tels sont, monsieur le curé, les vœux que nous porterons jusqu'au trône du Tout-Puissant avec une ardeur patriotique et religieuse. Oui, que Dieu maintienne, par sa grâce, l'enfance dans le respect et la soumission ; la jeunesse dans l'amour du travail et de la vertu ; l'âge mûr, dans la courageuse pratique du devoir, tous les fidèles confiés à nos soins dans les croyances et les sentiments de la foi et de la piété ! Que notre fier drapeau, tranquille au sein de l'Europe troublée, et salué par la confiance des princes et le respect des peuples, continue d'abriter de ses plis toutes les nobles causes ! Que fille aînée de l'Eglise, soldat, missionnaire et sœur de charité, la France ne travaille pas seulement à la satisfaction des intérêts matériels, qui sans doute sont aussi des droits et des devoirs, mais qu'elle mette encore et surtout son intelligent courage et sa féconde initiative au service des intérêts moraux et religieux, qui sont le plus bel honneur et le salut d'un empire, et qui assurent et accélèrent, au bénéfice de l'humanité tout entière, la marche et le triomphe de la civilisation ! Enfin, que Dieu garde et dirige la famille impériale : l'empereur, dont la vie tient une si grande place dans le monde et qui porte le poids d'une responsabilité si considérable ; l'impératrice, à qui les pauvres et les malades, sur le champ de bataille, des hôpitaux visités par de cruelles épidémies, ont décerné le glorieux titre de sœur, à cause de sa bonté courageuse et touchante ; le Prince Impérial, espoir des jeunes générations, et qu'un si grand présent oblige à un si grand avenir !

“ A ces causes, pour donner à nos vœux leur forme solennelle et consacrée, et pour répondre aux chrétiennes intentions de l'empereur, si noblement exprimées par S. Exc. le ministre de la justice et des cultes, un *Tu Deum*, suivi de la prière pour l'empereur, sera chanté, le 15 août, dans toutes les églises du diocèse, à l'issue de la messe paroissiale.

“ J. GEORGES, Archevêque de Paris,

“ Grand aumônier de l'empereur. ”

— Depuis cette guerre d'Allemagne qui a valu une réputation si meurtrière au fusil à aiguille, nous sommes véritablement accablés d'inventions

effrayantes. Chaque jour on nous vante quelque nouvelle machine infernale capable de détruire en très-peu de temps des bataillons, des régiments, des corps d'armée tout entiers. On dirait tous les génies de notre beau XIX^e siècle acharnés à trouver le moyen de détruire d'un seul coup le plus grand nombre d'hommes possible. Un matin, nous lisons dans un journal les lignes suivantes :

“ On parle beaucoup dans le monde militaire d'une machine de précision qui serait en cours d'expérience à Mendon par les soins de l'artillerie.

“ Il s'agit d'un engin qui mitraillerait un bataillon tout entier en quelques secondes. Il couvre de plomb un espace de plus de cent mètres carrés et n'y laisse pas une place que les projectiles n'aient sillonnée plusieurs fois. On lui a donné provisoirement le nom poétique et champêtre de *Paucheuse*.”

Le lecteur en croit naturellement ce qu'il veut ; mais le lendemain il apprend encore que le fusil de tel ou tel inventeur surpasse tout ce qui a été dit des autres fusils, et que c'est décidément celui-là qui va être mis dans les mains des soldats français. C'est de la part de tous les armuriers de profession et de tous les armuriers amateurs une véritable chasse à la réclame, une concurrence inouïe, un concours général pour le plus formidable engin de destruction. Le nouveau monde, cela va sans dire, n'entend pas se laisser distancer par la vieille Europe. Messieurs les Américains ont prouvé, pendant leur terrible guerre civile de quatre ans, qu'ils étaient tout à fait experts dans l'art des canons rayés et des *monitors* cuirassés. Aussi le *Messenger Franco-Américain* nous annonce-t-il que l'on vient de faire, à cette fameuse forteresse Monroe où l'ex-président confédéré Jefferson Davis est encore renfermé, et qui a servi de bastille à tant de prisonniers d'Etat, des expériences sur une nouvelle arme à feu appelée canon Gatling. “ Ce canon, pourvu de six chambres tonnantes et qui peut tirer cent coups à la minute, porte à deux milles, environ deux tiers de lieue ; sa précision est, dit-on, remarquable.”

Les inventeurs ne s'en tiendront pas là ; ils voudront perfectionner et inventer encore, inventer et perfectionner toujours. C'est l'avis de *l'Illustration*, qui publie à ce propos une série de gravures dont voici quelques légendes :

Fusil à jet continu mû par la vapeur.

Guerre de 1880.—Pour cette guerre on invente le fusil à vapeur et à jet continu, se manœuvrant comme une pompe de la force de vingt-cinq fusils-organes de Barbarie électriques, pouvant détruire un régiment en une minute et à la distance de trois

mille mètres.—Glorification de la vapeur.—La guerre de trente ans dure vingt-quatre heures.

Le fusil-éventail.

Guerre de 1890.—Mais le mécanicien en chef de l'armée ennemie invente le fusil à éventail de la force de vingt-cinq fusils à aiguille. Un seul homme peut détruire une compagnie en cinq minutes, à 2,000 mètres de distance. Les mécaniciens porteurs de fusils-éventails cueillent de nombreux lauriers. La guerre de trente ans dure trois heures.

Paix générale.—Tableau.

Les deux armées tombent toutes les deux complètement foudroyées.

Le calme renaît.—La tranquillité règne.

La guerre de trente ans a duré trois minutes.

Les amis du progrès seront-ils contents ? Il faut l'espérer ; mais qui peut répondre des exigences des futures générations ?

—A propos des derniers événements de Francfort et de la mort du bourgmestre qui s'est suicidé plutôt que d'obéir aux Prussiens et de leur fournir les indications nécessaires pour la perception de la contribution forcée des 65 millions, un journal du Midi de la France rappelle la conduite que tint en 1815, dans des circonstances analogues, M. de Lavalette, alors maire de Grenoble. Recueillons en passant ce trait historique :

“ Le général comte de Bùbna vint un jour trouver M. de Lavalette à la tête de tout son état-major.—Monsieur le maire, lui dit le général autrichien, je viens vous annoncer que votre ville est frappée d'une contribution de 400,000 fr.—Le maire de se récrier, observant que la ville n'avait pas d'argent, et que, du reste, les alliés y étant entrés en vertu d'un traité, ils n'avaient pas le droit de se livrer à de pareilles exactions.—Monsieur le maire, reprit alors le comte de Bùbna en prenant une attitude superbe, je vous donne deux heures pour trouver cette somme ; et si vous ne vous la procurez pas, dans deux heures, je mets la ville en pillage.—Deux heures ! monsieur le comte, deux heures !... C'est trop long, répondit le maire en bondissant ; moi, je vais immédiatement faire sonner le tocsin, et, dans deux heures, il ne restera pas un Autrichien vivant dans les rues de Grenoble. Le général de Bùbna, se retournant alors vers ses officiers, échangea avec eux quelques paroles rapides en allemand, bien entendu ; puis, s'adressant à M. de Lavalette :—Monsieur, lui dit-il d'un ton moins impérieux, il paraît qu'on nous a trompés sur l'état des finances de la ville : nous renonçons à la contribution de guerre que nous vous réclamions.”

NECROLOGIE.

LE RÉV. MESSIRE JOSEPH-JULIEN PERRAULT,
PRÊTRE DE ST. SULPICE.

Depuis le décès du Rév. M. Perrault, prêtre du Séminaire, plusieurs journaux ont donné des détails qui peuvent intéresser sur sa vie et ses derniers moments; nous avons voulu rendre aussi hommage au défunt, en réunissant ce qu'il y a de plus frappant dans ces différents traits, pour l'avantage et l'édification de nos lecteurs.

M. Joseph-Julien Perrault est né en 1826 à Montréal, d'une famille bien connue par sa piété et ses précieuses qualités et qui compte parmi les plus respectables et les plus anciennes de la ville: nous rappellerons de plus qu'elle est alliée à des hommes qui tiennent un rang distingué en ce pays.

Nous insistons sur ce point, non pas parce que nous croyons que les avantages de famille puissent entrer en aucune comparaison avec le caractère sacerdotal et les qualités personnelles, mais parce que nous pensons qu'il est bon de rappeler, aux familles marquantes de cette ville en particulier, le devoir qui leur incombe d'élever leurs enfants de manière à ce que cette grâce de la vocation sacerdotale, qui est la plus grande faveur à laquelle des parents chrétiens puissent prétendre pour leurs enfants, ne soit pas combattue et anéantie dans de jeunes âmes par des recherches et des préoccupations trop contraires à l'esprit chrétien.

M. Julien Perrault avait une bonne mère, qui sut attirer cette grâce sur la tête de son enfant chéri, qui sut de plus la conserver pieusement et fidèlement au milieu des épreuves de la jeunesse, par ses prières, ses avis et surtout par ses exemples. La mort est venue frapper son cœur d'une grande peine, mais elle ne peut lui enlever un mérite qu'elle a si bien conquis par sa fidélité et sa piété.

M. J. Perrault fit ses études au collège de Montréal de 1837 à 1844; après le cours complet des études classiques, il entra en théologie et après trois années d'études ecclésiastiques, étant encore jeune et n'étant pas encore arrivé à l'âge fixé par les saints canons pour le sacerdoce, il n'eut pas d'autre idée que d'employer le temps qui lui restait par une étude plus approfondie de la science ecclésiastique. Il alla à Paris au grand séminaire, suivit les cours avec une assiduité et une application exemplaires, et il eut une si haute idée des avantages qu'il pouvait trouver dans la retraite pour la piété et pour l'étude, qu'il y consacra tout cet espace de trois années qu'il passa en France.

Voilà à quelles conditions les âmes peuvent se préparer aux grandes fonctions sacerdotales; voilà comment doivent se former ceux qui sont appelés à être les pasteurs et les modèles des peuples, en profitant de toutes les années de la jeunesse pour avancer dans les vertus et les sciences que le monde réclame de ceux qui prétendent l'éclairer et le conduire dans les voies de la justice et de la vérité.

M. Perrault avait conservé de précieux souvenirs de ce temps d'épreuve et de préparation; il avait su concevoir la plus haute estime et la plus grande confiance pour les hommes de mérite qui avaient guidé ses premiers pas, et il leur avait voué la plus inaltérable reconnaissance. Enfin, ayant été désigné pour faire le catéchisme à la paroisse de St. Sulpice, il étudia avec le plus grand soin la méthode employée pour l'instruction religieuse des enfants de tous les âges, et pendant tout son minis-

tère, il montra par son zèle et le succès qu'il rencontra dans les catéchismes, comme il avait bien compris l'importance si grande des devoirs du prêtre dans une fonction si utile, si fondamentale et si délicate.

Il se trouvait à Paris, en 1848, au milieu du bouleversement d'une révolution, dont on croyait l'issue encore plus éloignée qu'elle ne fût; mais bien que les supérieurs, dans ce temps, eussent donné volontiers à chacun des étudiants de théologie la permission d'aller attendre, dans l'intérieur de leurs familles, la suite des événements, M. J. Perrault ne fit aucune demande semblable et préféra rester au séminaire pour continuer des études si précieuses pour lui. Quand il était arrivé à Paris, il avait exprimé le désir d'entrer dans la compagnie de St. Sulpice; sa résolution étant de plus en plus affirmée, il fut agréé par les Supérieurs et admis à la Solitude en 1849.

Élevé au sacerdoce en 1850, il revint à Montréal, où il fut placé au collège, d'abord dans la plus jeune division, et l'on sait qu'il exerça une heureuse influence par les congrégations de piété qu'il sut former et entretenir avec beaucoup de fruit et de succès; l'assiduité aux exercices, la fidélité aux méthodes d'instruction religieuse, le zèle et la vigilance sont les premières bases de ces œuvres si importantes, et l'observation de ces règles se trouvait en M. Perrault à un rare degré.

Vers 1853 il fut appelé au ministère de la Paroisse et peu de temps après à la direction de la Congrégation des Hommes établie dans l'Eglise des Récollets; il y resta environ huit ans et pendant tout ce temps il s'acquitta de ces fonctions difficiles et si importantes, de manière à conquérir la sympathie et la confiance de tous les principaux citoyens de la ville qui font partie de cette belle association.

C'est grâce à son zèle que l'église fut restaurée et enrichie d'un orgue magnifique qui contribua puissamment à relever la pompe des pieuses cérémonies. Le nombre des associés augmenta, le bon esprit de la Congrégation se conserva comme dans ses plus beaux jours et contribua, on ne peut en douter, à tout le bien qui s'est accompli pendant ces dernières années dans la ville de Montréal.

Si l'esprit de foi a établi fortement son empire parmi nous, si l'on n'a point senti en cette ville le contre-coup des efforts de l'impiété dans le reste de l'Eglise, qui peut douter qu'on ne le doive, en grande partie, au bon esprit que maintient une association telle que cette belle Congrégation des Hommes, qui est l'une des plus admirables merveilles de l'Eglise en Canada; mais aussi qui ne doit reconnaître la part qu'a pu y prendre celui qui en était le zélé, dévoué et bien-aimé Directeur?

Voilà le champ que les circonstances avaient offert à la piété et à l'activité de M. J. Perrault pendant les années les plus pleines de son ministère, et il est juste de dire que c'est au prix des plus grandes fatigues et des plus grands efforts qu'il a répondu à la noble tâche qui lui était imposée.

Nous ne passerons pas sous silence les fonctions de Chapelain des Frères que M. Perrault exerça depuis 1862 jusqu'à sa mort, et où il sut se concilier à un si haut degré la confiance et l'estime de ces vénérables instituteurs de la jeunesse. Il était dévoué à ses fonctions et en remplissait les obligations avec la plus grande exactitude, tout en étant chargé des élèves de l'Ecole Normale et de la direction du chœur de la Paroisse,

trois fonctions principales qu'il a menées de front, en ces dernières années, et qui, on le pense bien, pouvaient occuper tous ses instants.

Il nous reste à dire quelques mots au moins des services qu'il a rendus dans le chœur de la Paroisse, dont il a été chargé depuis 1861. M. J. Perrault avait un goût naturel très-remarquable pour la musique, mais il le développa considérablement par l'étude approfondie qu'il fit de la musique religieuse. Il s'appliqua à connaître les plus grands maîtres de l'art sacré, et par un travail intelligent et soutenu, il acquit une science profonde et on peut dire rare, même parmi ceux qui s'en occupent le plus.

Ce qu'on peut dire surtout à sa louange, c'est que par ses efforts, sa persévérance, et son intelligence de la musique sérieuse, il était devenu le digne élève du Rév. Messire Barbarin, cet homme qui unit une science si grande à un talent si remarquable pour le chant et la musique instrumentale.

M. J. Perrault étudia d'après les maîtres d'harmonie, et il s'en servit avec succès pour orchestrer plusieurs morceaux religieux, et pour écrire plusieurs pièces de chant qui ont été exécutées en différentes circonstances solennelles.

Il a écrit une Messe de Noël, un *Tantum ergo*, un *O Salutaris*, différents motets, des chœurs et en particulier des chœurs pleins de grandeur et de caractère qui ont été exécutés plusieurs fois avec le chant de la Passion, au Dimanche des Rameaux et au Vendredi-Saint.

Pendant le temps qu'il fut chargé du chœur de la Paroisse, il fit exécuter successivement ces belles messes de Mozart, Haydn, etc., qui sont si grandes, si majestueuses et dont l'audition fréquente élève les âmes et les rend capables de comprendre les nobles et pures jouissances de l'art vraiment chrétien.

On n'a pas non plus perdu le souvenir de ces belles solennités, tenues au Cabinet Paroissial, où M. Perrault gratifia les auditeurs d'un avantage que l'on n'avait jamais eu auparavant et que personne n'a tenté depuis, en faisant exécuter avec toutes les voix et à grand orchestre l'admirable *Oratorio du Désert*.

Toutes ces œuvres ne se sont pas accomplies sans grandes fatigues, et nous avons maintenant à déplorer le triste effet qu'elles ont eu pour une santé si forte et si puissante; mais du reste ces efforts avaient pour but le bien des âmes, l'honneur du culte divin, le zèle pour la jeunesse qui était attirée à ces belles fêtes musicales, et ainsi détournée d'autres entraînements dangereux et si funestes au milieu d'une grande ville; donc même en ces occupations M. J. Perrault obéissait à sa vocation de prêtre et de ministre de Dieu et des âmes.

Au milieu de toutes ces œuvres, le temps du Jubilé arriva; on avait réservé le mois de décembre pour les exercices des hommes dans la ville, et M. J. Perrault était chargé de donner les instructions à l'église de la Paroisse. La nef était, dès le premier soir, complètement remplie et l'affluence semblait à chaque séance aller toujours en augmentant.

L'exercice commençait par des avis, ensuite le chant de quelques cantiques, puis l'instruction. On ne saurait croire comme un ensemble de circonstances donnait de l'intérêt et du succès à ces pieuses séances; l'habitude que M. Perrault avait de parler aux hommes de la Congrégation donnait à ses avis un tact et une sûreté

qui leur conféraient la plus grande force et le meilleur à-propos.

Suivait alors le chant des cantiques, et l'on entendait, sous la direction habile du prédicateur de la retraite, s'élever ensemble des milliers de voix graves et fortes, se soutenir, tonner sous les voûtes de l'église, comme les grandes voix de l'océan, et remplir tout d'une impression de grandeur et de majesté, dont aucun orchestre ne pourra jamais donner l'idée.

Ceux qui n'ont pas entendu l'effet de ces masses de voix dans une église, ne peuvent comprendre la beauté que peut atteindre le chant religieux, phrasé par des exécutants intelligents, et sous une habile direction. C'est une des émotions les plus touchantes que nous ayons rencontrées dans aucune retraite, et chacun y avait sa part.

Après le cantique commençait l'instruction, dont chacun se retirait pénétré et satisfait: ce n'était qu'une voix dans toute la ville sur le succès admirable de cette retraite dont M. Perrault faisait tous les frais, par ses avis, la direction du chant et ses instructions. Le succès répondit à des efforts si bien ordonnés, et ce Jubilé restera comme un souvenir ineffaçable dans le cœur de tous ceux qui y ont pris part.

Mais après ces fatigues, celui qui en avait porté tout le poids était frappé à mort; ses forces étaient épuisées, l'excès de son zèle devait briser sa carrière, et l'envoyer prématurément près du Souverain Maître, pour plaider la cause de ceux qu'il avait éclairés et ramenés dans le chemin du salut.

Trois mois après, M. J. Perrault était atteint comme d'un coup de foudre au milieu de ses fonctions, et depuis ce temps, il ne s'est jamais relevé. Il a fallu abandonner successivement tout espoir; ni les prières de tant de jeunes enfants qu'il avait évangélisés, ni les vœux de tant de bons citoyens dont il avait été le guide pendant si longtemps, ni les soupirs et les plaintes d'une pieuse mère si tendrement aimée, n'ont pu fléchir les dispositions de la Providence divine.

Le Jubilé où M. J. Perrault déploya les ressources d'une capacité acquise par les travaux de toute sa vie, fut la dernière œuvre où il anéantit toutes ses forces, mais où il vint conquérir, dans les prières et l'édification de tous, la dernière palme qu'il avait à gagner pour paraître aux pieds du Souverain-Maître.

Le mercredi 22 du mois d'août, malgré tous les efforts des plus savants docteurs, à l'hospice des Sœurs Grises à Varennes, le malade rendit le dernier soupir, après cinq mois de lutttes contre la souffrance: il n'avait pas encore quarante ans. Le jeudi suivant, une immense population l'attendait sur le quai et vit arriver en larmes le steamboat qui ramenait le regretté défunt à sa dernière demeure. Ce mouvement de la population était spontané et disait mieux que nous ne pourrions l'exprimer, l'affection qu'il avait su inspirer à tous.

Le vendredi, le service fut chanté par tous ceux qu'il avait si longtemps guidés dans les cérémonies religieuses: plusieurs morceaux arrangés par le défunt lui-même furent exécutés, et quand le corps eut été porté à sa dernière demeure, les associés du chœur prirent d'eux-mêmes la résolution de porter le deuil pendant un mois, en souvenir de leur bien-aimé Directeur.

Ces témoignages d'affection, le concours de la population, l'assistance de la société St. Jean-Baptiste, de la Congrégation des hommes et des principales sociétés de

la ville ont au moins contribué à adoucir les regrets de ceux qui ont le plus à pleurer sa perte prématurée, sur la terre.

M. Perrault est mort au milieu de la lutte, après les plus grandes fatigues supportées pour le service de son Dieu; par conséquent le souvenir que nous avons de son trépas ne pourra être séparé de la pensée de ses derniers travaux, du bien qu'il a accompli et du mouvement de rénovation spirituelle qui a accompagné cette grande et mémorable époque du Jubilé de décembre 1865. Que tous ceux donc qui y ont pris part n'oublient pas cette âme qui s'est dévouée et comme offerte en sacrifice pour eux.

Les Frères de la Charité.

Lundi, le 13 août, a eu lieu à l'Hospice St. Antoine, 255, rue Dorchester, dirigé par les Frères de la Charité, la prise d'habit du premier novice de cette institution en Canada, M. Pierre Roberge, de Québec, en religion Frère Berchmans-Marie.

Monseigneur de Montréal, qui devait présider cette cérémonie, se trouvant absent de la ville, s'est fait remplacer par M. le Chanoine Fabre, directeur des Frères de la Charité. Les bienfaiteurs et les amis de la nouvelle maison, au nombre desquels se trouvaient plusieurs prêtres, s'étaient empressés de s'y rendre, pour être témoins de sa première alliance avec les enfants du Canada.

Avant le procéder à la cérémonie, Mr. le Chanoine Fabre, s'adressant au jeune novice dans ce langage plein de facilité et d'onction qui lui est particulier, le félicita d'avoir écouté la voix qui l'avait appelé à la vie religieuse, et l'exhorta à demeurer fidèle à sa vocation, à ne pas jeter les yeux en arrière, lui rappelant l'exemple de la femme de Loth qui, après avoir quitté Sodôme sur la voix de l'ange, se retourna pour regarder la ville coupable et fut punie sur le champ. Puis, se tournant vers les bienfaiteurs de l'institution naissante, il termina en leur disant de se réjouir du premier succès de leur belle œuvre, et que la douce satisfaction qu'ils devaient éprouver en ce moment n'était que le prélude de la récompense que le ciel leur réservait pour leur noble charité.

Le novice s'approcha alors au pied de l'autel et répondant aux questions et aux prières de l'officiant, se dépouilla de ses vêtements laïques et revêtit l'habit de l'ordre des Frères de la Charité. La cérémonie se termina par la célébration d'une messe durant laquelle le novice Berchmans-Marie reçut la sainte communion.

Nous croyons qu'on nous saura gré de donner, à cette occasion, une petite notice sur la Congrégation des Frères de la Charité. Cette congrégation a été fondée en Belgique, l'an 1809, par Mr. le Chanoine P. Triest, le Vincent de Paul de la Belgique; ses membres portent le nom de Frères de la Charité de St. Vincent de Paul. Le but de la Congrégation est de prendre soin des vieillards, des infirmes, des malades et des aliénés, d'élever et d'instruire les orphelins, les sourds-muets, les aveugles et les enfants de toute condition, mais principalement les pauvres; en un mot, de pratiquer toutes les œuvres de charité.

A diverses reprises, Sa Grandeur Monseigneur de Montréal avait demandé, en Belgique, des Religieux pour diriger l'Hospice St. Antoine de cette ville; ce n'est qu'à son dernier voyage qu'il a réussi à obtenir des Supérieurs généraux des Frères de la Charité, les six

frères qui composent maintenant la communauté naissante de Montréal. Les frères de cet ordre sont à peine assez nombreux pour suffire aux besoins de la religion; si bien que trois mois après le départ de ceux qui ont été accordés à notre digne évêque, les places qu'ils avaient occupées en Belgique étaient encore vacantes par suite de manque de sujets.

Les Frères de la Charité sont arrivés à Montréal le 22 février 1865 et ont pris possession de l'Hospice St. Antoine le 1er mars suivant. Un charitable citoyen de cette ville a déjà fait beaucoup pour le succès de cette œuvre; il a payé tous les frais de voyage des six frères, leur a donné une maison avec un vaste jardin (la propriété ci-devant connue sous le nom de "Ste. Françoise Romaine"), plus, un très-grand terrain entre la rue Mignonne et la rue Ontario, terrain destiné à l'érection de l'Hospice; il leur a fait venir de Belgique quantité d'objets nécessaires pour l'hospice; et c'est lui, et lui seul, pour ainsi dire, qui, depuis dix-huit mois, a pourvu, non seulement les Frères, mais encore tous ceux qui habitent l'établissement, de tout ce dont ils ont eu besoin. Nonobstant ces grandes dépenses, il est prêt à faire de grands sacrifices pour l'érection et la dotation de l'établissement.

Les Frères de la Charité ont dix-neuf ou vingt établissements plus ou moins considérables en Belgique, dans lesquels plus de sept mille personnes sont confiées à leurs soins. Tous ces établissements sont soutenus, soit par le gouvernement, soit par les provinces, soit par les villes, soit par des familles aisées.

Un de leurs orphelinats de 270 orphelins est entièrement entretenu avec les intérêts des dons que les familles aisées ont fait à cet hospice. Les orphelins y demeurent jusqu'à 21 ans et sont, en général; de parfaits ouvriers lorsqu'ils quittent l'établissement. Beaucoup de ces jeunes gens, quand il sont d'âge à quitter l'hospice, y laissent à intérêt une partie de l'argent qu'ils y ont gagné pendant leur apprentissage (le quart de ce qu'ils gagnent est pour eux): souvent ils viennent y déposer leurs épargnes; ce qui fait voir qu'ils sont bien en état de gagner leur vie en quittant l'établissement.

Le directeur de l'établissement dont nous parlons ayant été prié, il n'y a pas longtemps, par ses supérieurs de faire un relevé statistique de tous les orphelins qui avaient quitté l'hospice pendant une période de dix années, c'est-à-dire de ceux qui avaient atteint l'âge de 26 à 36 ans, afin de connaître dans quel état ils étaient, les supérieurs de l'ordre et les intéressés de l'hospice ont pu se convaincre, à leur grande satisfaction, que pas un n'était tombé dans la pauvreté et que beaucoup se trouvent à la tête de grands ateliers. Quand il n'y aurait que vingt orphelins qui sortiraient, chaque année, d'un semblable établissement, on peut facilement imaginer le bien qui en résulterait dans une ville comme la nôtre,

Espérons que les prières des bons Frères seront exaucées et que leur zèle bienfaiteur aura bientôt de nombreux coopérateurs pour mener à bonne fin l'œuvre qu'il a si généreusement entreprise. La position dans laquelle se trouve les Frères est très-pénible; tous les jours, ils ont à refuser des demandes d'admission, et bien souvent à des personnes qui ne veulent pas entendre raison; déjà plus de 300 orphelins et plus de 200 vieillards ont fait application pour être reçus à l'hospice aussitôt qu'il y aura place pour eux. Ils souffrent, d'un autre côté, bien davantage; car après avoir quitté leur patrie, et

même en quelque sorte leur congrégation; il se trouvent hors de leur sphère, parce qu'ils ne peuvent pas atteindre le but de leur fondation, c'est-à-dire travailler au bonheur de leur prochain. Il leur serait bien plus agréable de servir quatre, cinq ou six cent autres malheureux, que de n'avoir, comme à présent, que quatorze personnes, et cela faute de local et de moyens pécuniaires pour se développer.

Un pareil état de choses ne pourrait se prolonger longtemps sans faire perdre courage aux bons Frères et sans exposer notre ville à être privée des bénéfices de tout ce qui a été fait jusqu'ici pour leur donner carrière. Aussi croyons-nous bien que les quelques observations que nous avons cru devoir faire à l'occasion de la vêtue de leur premier novice auront l'effet d'intéresser le public à la consolidation et au succès de leur œuvre parmi nous. (*Communiqué.*)

Mémoires par Philippe A. de Gaspé, Auteur des "Anciens Canadiens." (1)

Il y a un peu plus de deux ans, M. de Gaspé se révélait tout à coup comme écrivain de premier ordre en publiant "les Anciens Canadiens." Dans ce beau livre ou plutôt dans cette admirable épopée, l'auteur, après nous avoir initié à la vie intime des ancêtres, alors que le drapeau fleurdelisé flottait sur nos remparts, nous a raconté, dans un style magnifique, les suprêmes efforts des vaincus plus grands, plus glorieux que l'Anglais même dans sa victoire, et son livre ne s'est pour ainsi dire fermé qu'aux dernières lueurs de l'incendie qui dévorait l'antique manoir de ses pères.

Aujourd'hui, par la publication de ses *Mémoires*, M. de Gaspé lève le voile qui a dérobé jusqu'ici à nos yeux une époque tourmentée, transition inévitable après la cession du Canada. Grâce à une mémoire prodigieuse qui lui permet de se ressouvenir des moindres détails, bien qu'à une distance de trois quarts de siècle, l'aimable écrivain, le conteur spirituel et alerte nous dit sur chaque homme et chaque événement, avec une sûreté et une finesse d'aperçu vraiment étonnante, le mot juste et décisif, presque sans appel, pendant la dernière moitié du siècle dernier et les premières années de ce siècle.

Cette étude rétrospective abonde en rapprochements et en contrastes qui, sous une apparence tantôt follement ricieuse, tantôt d'une impitoyable raillerie, prêtent toujours largement à la méditation du penseur, et contient de grands enseignements. Aussi sent-on, en parcourant ces pages si vraies et dans lesquelles circule une sève si puissante, que l'auteur n'a plus rien à demander à l'expérience ou à la sagesse humaine, et qu'arrivé au plus haut sommet de la vie, il a voulu embrasser le chemin parcouru, et faire part à ses compatriotes, avec une scrupuleuse impartialité, de tout ce qu'il a vu et éprouvé, de tout ce qu'il a senti et découvert en soi-même ou chez autrui, pendant sa longue carrière.

D'ailleurs, comme il le dit excellemment au commencement même des *Mémoires*: "Je ne puis écrire l'histoire de mes contemporains sans écrire ma propre vie liée à celle de ceux que j'ai connus depuis mon

"enfance. Ma propre histoire sera donc le cadre dans lequel j'entasserai mes souvenirs."

Cette déclaration est à peine faite que le livre éclate comme une mine inépuisable d'anecdotes caractéristiques, de mots fins, profonds, acérés, peignant d'un seul trait les physionomies si variées et si différentes d'acteurs disparus pour la plupart, au milieu desquels l'auteur va, vient, s'agite, discute, rit ou pleure, paraît et disparaît, mais pour reparaitre bientôt avec la même verve, le même entrain, la même souplesse, la même flexibilité de son merveilleux talent.

Les premiers souvenirs de M. de Gaspé datent de la révolution française.

"C'était en l'année 1793, dit-il, je n'avais que sept ans mais une circonstance que je vais rapporter me rappelle que nous étions en hiver, et la scène qui eut lieu m'est aussi présente à l'esprit que si elle s'était passée ce matin. Ma mère et ma tante, sa sœur, Marie Louise de Lanaudière, causaient assises près d'une table. Mon père venait de recevoir son journal, et elles l'interrogeaient des yeux avec anxiété, car il n'arrivait depuis longtemps que de bien tristes nouvelles de la France. Mon père bondit tout à coup sur sa chaise, ses grands yeux noirs lancèrent des flammes, une affreuse pâleur se répandit sur son visage, d'ordinaire si coloré, il se prit la tête à deux mains, en s'écriant: Ah! les infâmes! ils ont guillotiné leur Roi!

"Ma mère et sa sœur éclatèrent en sanglots; et je voyais leurs larmes fondre l'épais frimas des vitres des deux fenêtres où elles restèrent longtemps la tête appuyée. Dès ce jour, je compris les horreurs de la révolution française.

"À cette nouvelle, un sentiment de profonde tristesse s'empara de toutes les âmes sensibles du Bas-Canada; et à l'exception de quelques démocrates quand même, la douleur fut générale.

"Quelques mois après cette catastrophe, il y avait nombreuse compagnie chez mon père, à Saint-Jean Port-Joli; parmi les convives admis à sa table étaient trois prêtres: Messieurs Péras, notre curé; Vorrault, curé de Saint-Roch, et Panet, curé de l'Islet. Ce dernier était oncle de l'Honorable Louis Panet, aujourd'hui membre du Conseil Législatif, frère du grand patriote qui a été pendant plusieurs années orateur de notre Parlement Provincial. Ces messieurs parlèrent beaucoup politique au dessert, ce qui était de l'hébreu pour moi. Lorsqu'ils déplorèrent la mort cruelle et prématurée du Prince vertueux que les Français avaient guillotiné, je commençai à comprendre.

"—Et dire, fit monsieur Panet, qu'il y avait quarante mille prêtres en France!

"—Qu'auraient-ils pu faire? dit monsieur Péras.

"—Ce qu'ils auraient pu faire! répliqua monsieur Panet avec vivacité et en ouvrant la partie de sa soutane à l'endroit du cœur, couvrir le Roi de leur corps et mourir à ses pieds! C'était là leur place au lieu d'émigrer comme ils ont fait.

"Mon père, naturellement assez vindicatif, battait en froid depuis quelques années avec le curé de l'Islet, par suite d'un petit démêlé qu'ils avaient eu ensemble; mais il se réconcilia alors cordialement avec lui. Il répétait, trente ans après, ces sublimes paroles:

"Je n'ai jamais pu me rendre compte, malgré ma longue expérience des hommes et de leur nature perverse, comment un peuple aussi loyal que le peuple

(1) Edition de luxe, publiée à Ottawa par G. E. Desbarats, imprimeur-éditeur, et en vente chez les principaux libraires.

français ait pu assassiner ce bon et vertueux prince; comment une nation aussi chevaleresque a eu la lâcheté de frapper ces nobles têtes de femmes, qu'elles portèrent avec tant de dignité, avec un héroïsme si sublime sur l'échafaud.

“ Quel grand et touchant spectacle que celui de cette belle reine, qui ne ploya la tête que sous la glaive du bourreau, après avoir écrasé de son mépris, debout, sur la charrette des condamnés, les lâches qui l'accompagnaient au lieu du supplice! Mais non; la masse de la nation française n'était pas solidaire de ces infamies.”

Le style c'est l'homme: et ces quelques lignes suffiraient à peindre l'auteur. On y reconnaît tout de suite le généreux descendant de cet héroïque Philippe de Villiers de l'Isle Adam, mort en 1534, grand maître de l'ordre de St. Jean de Jérusalem, qui défendit, pendant cinq mois, l'île de Rhodes attaquée par deux cents mille Turcs et quatre cents bâtiments de guerre, sous les ordres de Soliman.

Puis, à mesure qu'on avance dans la lecture si attachante, si entraînant du livre, on voit apparaître, dans toute leur splendeur, les traditions chevaleresques, cette loyauté antique, ce culte excessif de l'honneur, ce sentiment du juste repoussant avec indignation l'injustice et le mensonge sous quelque forme qu'ils se montrent; et le lecteur ravi, charmé, admirant sans réserve ce fonds inépuisable de sagesse et d'aimable folie, de génie et d'esprit, d'éloquence et de laisser-aller, applaudit des deux mains à cette imagination pleine de verve, parfois caustique et railleuse, mais toujours tempérée par ce tact, cette modération et cette sensibilité exquise qui forment en quelque sorte le caractère dominant du *bon vieux gentilhomme*.

Dédaignant les chemins battus et se frayant une route à lui, à travers notre champ littéraire et national, M. de Gaspé ne s'est occupé, dans son œuvre, ni du plan, ni de l'unité, ni même de l'ordre chronologique. Il est aisé de s'apercevoir que l'écrivain, cédant à la pression de ses souvenirs, qui embrassent plus d'un siècle, les a transcrits au fur et à mesure qu'ils se sont représentés à sa vigoureuse mémoire. Véritable labyrinthe où le drame coudoie l'idylle, où l'histoire fraternise avec le conte et la légende, où le bon sens et le bon vieux sel gaulois mènent tambour battant de vieilles histoires toujours jeunes et des bons mots toujours spirituels, ce livre échappe à l'analyse et dérouté entièrement le critique. Il faudrait pour s'y conduire, et l'analyser, fût-on même plus habile qu'Aristarque, le fameux fil d'Ariane que l'antiquité a oublié de nous transmettre. Mais s'il est vrai que ce livre fait le désespoir du critique, il sera toujours le charme du lecteur; car l'auteur a beau entamer des digressions, ouvrir des parenthèses quelquefois longues, et faire surgir personnages sur personnages qui nous éloignent de lui-même ou nous font perdre comme à plaisir l'idée que nous suivions jusque là, nous finissons toujours par retrouver l'aimable conteur, parfois au moment où l'on s'y attendait le moins, et l'on se sent heureux et avide de le revoir, après une absence de quelques pages, le front sérieux, le sourire aux lèvres, secouant à pleines mains pour les générations futures, comme d'une urne trop pleine, les souvenirs de la patrie et des ancêtres.

A vrai dire, les *Mémoires* de M. de Gaspé pourraient être comparés à une vaste scène aux tableaux aussi changeants, aussi variés que les acteurs qui s'y montrent

et disparaissent tour-à-tour. En effet, nous venons à peine de sortir du salon de Lady Simcoe où l'auteur, alors âgé de six ans, a débité, — pour le plus grand émerveillement de toutes les dames — la fameuse fable du “ Renard et du Corbeau,” suivie sans doute de quelque autre, car il savait son La Fontaine d'un bout à l'autre, — que nous rencontrons le duc de Kent, père de notre très-gracieuse Souveraine, écoutant la plaisante histoire du Colonel Murray, l'heureux propriétaire de “ Sans bruit.”

Ici un autre duc, celui qui s'appellera plus tard Guillaume IV roi d'Angleterre, détourne les yeux pour ne pas rencontrer Montgomery, plus regretté de son chien quo des Anglais qu'il a trahis et des Canadiens dont il avait brûlé les paisibles demeures en 1759.

Là, un brave et vaillant officier s'il en fût, M. de Lanaudière, est témoin des bons procédés que Lord et Lady Dorchester échangent avec les parents de l'auteur, tandis que celui-ci se formant de bonne heure à tous les exercices violents, avec les enfants de la basse-ville, devient petit à petit un redoutable athlète, aussi léger à la course que le cerf ou le sauvage le plus rapide, et sachant vivre et se prélasser dans les flots agités du St. Laurent tout aussi à l'aise que sur la plate-forme de Québec. Le lecteur, du reste, en verra maints exemples dans le cours du livre.

Mais le décor change. Voici les cinq de Léry qui font tant d'honneur au nom canadien; voilà l'excellent général Prescott cachant un cœur d'or dans ses habits rapés, qui salue respectueusement le digne Père de Bercy et ses bons Récollets.

Là-bas, le capitaine de Gaspé fume paisiblement la pipe, pendant le siège de Québec, en 1760, avec deux de ses frères d'armes, les capitaines Vassal et de Bonne, dans une excavation faite la veille par une bombe ennemie.

Mais où va cette foule? Est-ce quelqu'une de ces exécutions militaires si fréquentes à cette époque plus fertile en coups de fouet qu'en médailles d'honneur pour les soldats d'Albion?... Mais non, la foule poursuit de ses vociférations, de ses huées et d'une grêle d'ouïs pourris un misérable tombereau, espèce de pilori ambulante, et qui s'arrête à chaque coin de rue.

Détournons les yeux du criminel et du bourreau, spectacle hideux et fort heureusement disparu de nos mœurs. Voilà des légistes de notre pays, découvrons-nous devant ces vétérans de notre barreau alors dans tout l'éclat de leur talent; ce jeune homme pâle, à l'air souffrant, est Monqui, vrai type d'honneur et de probité; les deux autres qui l'accompagnent sont Vallières de St. Réal et Plamondon. Ils se rendent au palais. Voyez comme ils fraternisent avec leurs confrères d'origine anglaise Ross et Thompson. Cet autre, à la voix de crécelle, toujours aigre et désagréable, est le juge Fletcher. Le brillant état-major qui entoure cet homme de petite taille, mais corpulent et déjà sur le retour, ne vous désigne rien moins que le gouverneur du pays, Sir James Henry Craig, *the little King*, comme on l'appelait en Angleterre. L'histoire en a fait jusqu'ici une espèce de proconsul haineux et sanguinaire, M. de Gaspé, qui a non-seulement très-bien connu le gouverneur Craig, mais ses amis et ses ennemis, et qui a pu, par conséquent, peser scrupuleusement le pour et le contre, nous apprend que loin d'être un méchant

homme, un tyran, Sir James avait un excellent cœur, et il en donne des preuves.

Tout le monde admirera les lignes chaleureuses par lesquelles le noble écrivain réhabilite le gouverneur Craig et fait bonne justice des calomnies prodiguées à M. de Repentigny. L'histoire, comme la justice humaine, se rend parfois coupable d'erreurs fatales en prononçant des arrêts au nom de l'équité, et les hommes qu'elle juge de la sorte demeureront voués à l'exécration des siècles, si une autre justice autrement souveraine et infaillible ne suscitait, tôt ou tard, dans sa honte, des défenseurs à la vertu outragée et méconnue.

Cette double réhabilitation, hommage loyal et courageux rendu à la vérité, et qui d'ailleurs est appuyée de toute l'autorité que donnent le talent et le grand âge de l'auteur des *Mémoires*, sera, nous n'en doutons point, bien accueillie par la génération d'aujourd'hui, et sanctionnée par la postérité.

Cependant, des acteurs toujours nouveaux passent et repassent sur la scène.

Voici le major La Force, l'homme gai et spirituel par excellence, "l'homme aussi loyal envers la Couronne d'Angleterre qu'il était patriote sincère et attaché à son pays;" voici les Bédard, les Blanchette, les Taschereau, tous quatre nobles et tristes victimes d'odieux délateurs, à une époque tourmentée.

Voilà l'honorable Louis-Ignace de Salaberry et ses descendants portant haut leur nom et leur épée et pratiquant partout leur noble devise: "Force à superbe, Mercy à faible!"

Voici les Duchesnay, voici les Baby, les Stuart et bien d'autres, tous noms intimement liés à notre histoire.

Mais l'auteur n'a pas haït uniquement le château St. Louis et les salons aristocratiques. Dans sa carrière si longue et si bien remplie, il a parcouru tous les degrés de l'échelle sociale, et avec une franchise et une mémoire du cœur qui l'honorent, il se complait à rappeler des acteurs d'un rang moins élevé; car, dit-il, "c'est une douce jouissance que le souvenir de l'affection, même du plus humble individu."

Je me trouvais, rapporte M. de Gaspé, en 1795, dans une maison de pension tenue par deux vieilles filles ayant nom Chôlette. J'aurais grand tort de me reprocher de les avoir tourmentées pendant l'espace de trois ans; car, malgré mes espiègleries, je n'en étais pas moins l'enfant gâté de la maison: leur frère Ives, lui-même, vieillard morne et bourru, qui était mon souffre-douleurs, ne se déridait, c'est-à-dire ne faisait une grimace de satisfaction, le seul rire dont il fût coutumier, que lorsque je le faisais endiabler, ou que je lui sautais sur les épaules au retour de son ouvrage; ça paraissait le délasser.

Le frère Chôlette ne m'a jamais infligé qu'une seule petite correction; aussi, c'est la seule fois que je l'ai vu rire d'assez bon cœur. Je travaillais, ou je feignais de travailler le soir, à mon devoir du lendemain, assis à une table où Ives était venu s'installer, pour ne pas me perdre de vue, tandis qu'il rapetassait un de ses souliers. "Je vais, dis-je, en faisant un clin-d'œil à deux de mes amis, chercher, dans mon dictionnaire, *petit gros, la couenne de lard*." C'était un sobriquet dont je l'avais gratifié, et que je trouvais très-ingénieux, parce qu'il était gros et court, et qu'étant chauve, il avait été surpris par moi se servant d'une

couenne de lard pour se frotter le crâne en l'absence de pommade plus odorante. Je n'eus pas lâché l'épithète injurieuse qu'il m'appliqua, avec son soulier, un coup sur les habines, en me disant: "Cherche souliers!" Je n'eus pas les rieurs de mon côté; le "cherche soulier" fit le tour de ma classe le lendemain.

Si j'étais aimé par Ives Chôlette, il n'avait pas lieu de se plaindre que je le négligeais: s'il descendait l'escalier pour aller à son ouvrage, je prenais un élan, je lui sautais comme un petit singe sur les épaules, et comme le tenace vieillard, qui s'attachait si opiniâtrément à Sinbad le marin, je faisais une longue promenade dans les rues sur cette monture d'une nouvelle espèce. Quand à Chôlette, il était, je crois, heureux de me procurer cette promenade tout en criant de temps à autre: "Veux-tu descendre, méchant diable! Je vais te s.....r à terre!" Mais s'il grondait d'un côté du visage, il riait de l'autre.

Pendant les trois années que l'auteur passa sous ce toit hospitalier, nous le voyons faire connaissance avec tous les petits étourdis du quartier et grandir quelque peu à la façon des héros d'Homère, au milieu de combats continuels où pleuvent les taloches et les coups de poing, et des hauts faits d'une audace presque incroyable, tant sur les flots du St. Laurent que dans la bonne ville de Québec et ses faubourgs. C'est à cette époque qu'apparaissent environnés d'une auréole de gloire les noms illustres de Maître Lafleur, nageur émérite, et du sieur Joseph Bezeau, autrement dit Coq Bezeau, parce qu'il était le chef des gamins, comme Agamemnon *Pasteur des peuples*, l'était jadis des rois de la vieille Grèce.

Sautons à pieds joints par-dessus les espiègleries de collège, les courses au clocher, les folles gageures, et admirons en passant la figure patriarcale de ce bon père Laurent Caron, vieillard à sa rente, suivant l'expression canadienne, qui, avec son bonnet rouge et cette politesse exquise et gracieuse des anciens Canadiens-français, aurait fait honte à bien des habitants d'aujourd'hui, dont les beaux habits ne peuvent leur ôter l'air de valets endimanchés, si on les compare à ces vieillards des anciens jours."

Le père Caron est un conteur intrépide qui en dit long, et on l'abandonnerait avec peine s'il ne devait être remplacé par le vertueux père Chouinard, qui en sait encore plus long. Et puis ce sont des légendes, et puis des contes du bon vieux temps, et puis des histoires de revenants effroyables, qu'on lit d'abord avec une certaine défiance, qu'on relit ensuite avec plaisir, et qu'on relira encore, quitte à s'endormir la tête cachée dans les couvertures.

Nous ne parlerons ni de l'homme à la *couette* coupée, ni de Carrier, l'homme à la patte de Castor, ni de bien d'autres, pour évoquer l'ombre de Grenon surnommé "l'Hercule du Nord." Il était velu comme un ours, rapporte M. de Gaspé, "et des nerfs, aussi prononcés que ceux d'un taureau, lui sillonnaient toutes les parties du corps.

"Un jour qu'il avait fauché des jones sur les grèves de la baie Saint-Paul avec plusieurs habitants, son cheval surchargé de fourrage vert ne put monter les formidables côtes qu'il avait à franchir. Grenon détèle son cheval, allume sa pipe, s'assied près du chemin et se met à fumer tranquillement.

"—Que vas-tu faire? lui dit un de ses amis.

"—Je vais laisser reposer ma bête, fit Grenon, et je

ne suis pas en peine qu'elle montera bien sa charge ensuite."

"Sur ce, les autres partirent; mais quand il fit nuit, un des habitants revint sur les lieux et se cacha près d'une clôture pour voir comment Grenon et son cheval se tiraient d'affaire. Mais les cheveux lui vinrent à pic sur la tête, quand il vit Grenon monter les épouvantables côtes de la baie Saint-Paul, au pas ordinaire, en traînant seul sa charrette, tandis que son cheval suivait la charge en se régaland de quelques guculées de foin qu'il arrachait de la voiture. Le curieux voulut alors fuir croyant, que c'était le diable en personne qu'il voyait, lorsque Grenon qui le reconnut lui cria : Malheur à toi si tu en parles! Toute la paroisse a toujours pensé que Satan seul pouvait être doué d'une telle force."

* **

Parmi toute cette foule si joyeuse autrefois, si animée, si vivante en un mot, et qui ne forme plus aujourd'hui qu'un vaste cimetière que la mort, cette grande niveleuse, a creusé autour de lui, deux amis, deux frères disparus trop tôt excitent surtout l'éternel regret de l'auteur, et les noms du docteur de Sales Laterrière et de Vallières de St. Réal demeurèrent toujours étroitement associés au sien.

Quoi de plus touchant que cette sainte et inviolable fidélité, que cette espèce de culte à la mémoire sacrée d'amis qui ne sont plus? Et les quelques lignes qui suivent adressées, comme un salut, à la tombe de Laterrière n'interprètent-elles point, avec une vérité saisissante le néant de la vie et de ses plaisirs, la vanité du monde et de ses pompes :

"Dors en paix, ô mon ami, sur la rive droite du majestueux St.-Laurent! Celui que tu as tant aimé trouvera aussi bien vite le repos sur la rive opposée du même fleuve! Les tempêtes qui bouleverseront ses flots ne troubleront pas plus ton repos que les ouragans beaucoup plus terribles de la vie humaine, auxquels ton ami sera exposé jusqu'au jour où il trouvera aussi la paix et la tranquillité dans le silence d'un sépulchre creusé en face de ta tombe!"

L'auteur des *Mémoires* rappelant, quelques pages plus loin, le souvenir de l'honorable juge-en-chef Vallières de St. Réal, fait encore monter plus haut l'éloquence de ses regrets, et nous montre une fois de plus, chez cet écrivain tout-à-fait supérieur, les marques de la sensibilité la plus vive et du plus noble caractère. Quelques coups de pinceau donnés d'une main magistrale lui suffisent pour faire ressortir admirablement cette gloire toujours jeune de notre ancien barreau.

"Il semblait, dit M. de Gaspé, que Dieu en le créant n'eût rien refusé à cet homme privilégié: il réunissait aux talents les plus brillants, un cœur de la plus exquise sensibilité: jamais le malheureux n'a imploré en vain son assistance.

"Combien de fois, ô mon ami! ai-je vu couler tes larmes sur les malheurs d'autrui? Des âmes froides t'ont reproché, lorsque tu siégeais sur le banc judiciaire, de n'écouter souvent que les mouvements de ton cœur sensible, de t'écarter alors dans tes sentences de la stricte lettre de nos lois. L'hermine dont tu étais revêtu n'en a jamais été souillée! elle était aussi pure, aussi blanche, lorsque tu te présentas au tribunal de Dieu, précédé des prières de la veuve et de l'orphelin,

que le jour où ta Souveraine t'en décora aux acclamations de tes compatriotes.

"Comme tous les hommes au cœur de feu, au sang brûlant, tu n'as pas été exempt de grandes passions pendant ta jeunesse: que les hommes froids s'en souviennent, mais l'auge de la sensibilité, en inscrivant tes erreurs à la page noire du registre de tes actions, les aura effacées avec tes larmes! Auras-tu manqué d'avocat au pied du grand tribunal, toi dont la vie a été consacrée à la défense de l'humanité souffrante?"

* **

Somme toute, les *Mémoires* de M. de Gaspé sont un véritable monument élevé au bon sens, à la raison, à la saine philosophie, à l'éloquence, et pourquoi ne le dirions-nous pas? à la vraie poésie.

Il faut lire ces maximes d'une application quotidienne, qu'une longue expérience de la vie a suggérées à l'auteur, pour sentir combien le langage de la raison, d'ordinaire si revêche et si aride, devient, sous sa plume habile, agréable et insinuant. Il faut lire les pages admirables qu'il consacre à la femme, l'invocation au génie des tempêtes, les réflexions philosophiques sur la bataille de Châtigny; il faut, en un mot, lire tout le livre, et après l'avoir lu, le relire, pour admirer l'aisance, la grâce, le talent avec lesquels l'élegant écrivain s'est en quelque sorte joué des difficultés littéraires les plus ardues, et pour demeurer convaincu que si la perfection était possible dans les œuvres, sortant de la main de l'homme, elle se trouverait, à peu de chose près, dans les *Mémoires* de M. de Gaspé.

Sans doute un censeur morose ou d'un sérieux outré désirerait retrancher deux ou trois anecdotes; peut-être aussi un puriste plus esclave des lois inflexibles de la grammaire que sensible au charme et au naturel de la narration, jettera les hauts cris à la vue de certains néologismes et de certaines phrases dont le mécanisme est defectueux. Nous ne voulons pas même les signaler, car l'auteur s'en est aperçu aussi bien que nous, maintenant que ses *Mémoires* ont été imprimés, et qu'ils sont sortis radicaux, au nombre de plusieurs milliers d'exemplaires, du grimoire parfois presque illisible d'une improvisation rapide, où le cœur a presque toujours eu la plus large part.

Et d'ailleurs, qui se sentirait disposé à condamner d'aussi légères imperfections après avoir admiré les beautés de premier ordre qui étincellent en tant d'endroits dans le livre de M. de Gaspé?

Dans un des meilleurs chapitres du livre, intitulé: "*Les Marionnettes*," l'auteur, arrivé à l'âge de quatre-vingts ans, se rappelle avec émotion les "poupées parlantes et dansantes qui firent les délices de plusieurs générations d'enfants pendant plus d'un siècle," et fait, à ce propos, le récit suivant :

"C'était un jeudi pendant la belle saison de l'été, et toute la bande joyeuse des pensionnaires du séminaire de Québec se rendait à la Canardière (1) pour y passer la journée, lorsque nous vîmes, en débouchant sur la rue bordée de peupliers qui conduisait à l'ancien pont Dorchester, un groupe de femmes devant une maison de pauvre apparence située à l'est de la voie royale. Une d'elles, la femme d'un hôtelier des environs nomm.

(1) Maison de campagne appartenant au Séminaire de Québec.

Frédéric, nous informa que le père Marseille, l'ancien joueur de marionnettes, était passé de vie à trépas.

« Le père Marseille n'était à peu près qu'un mythe dans mes souvenirs : j'avais bien entendu mes parents parler des jouissances que Monsieur et Madame Marseille leur avaient procurées pendant leur enfance : je les avais souvent ouï faire des remarques tout à l'avantage de ces deux illustres artistes, en comparant leur théâtre à celui de leur successeur Barbeau ; et l'envie me prit de voir les restes de cet homme dont j'avais entendu parler, mais que je croyais mort depuis longtemps.

« Quoique je fasse l'enfant le plus turbulent du séminaire, ou peut-être à cause de cette précieuse qualité, notre directeur, Monsieur Bédard, avait un grand faible pour moi ; et j'en profitais souvent pour solliciter des grâces que d'autres n'auraient osé lui demander.

« — Je n'ai jamais vu de mort, lui dis-je, et je vous prie de me laisser voir le père Marseille.

« — Si je croyais, reprit Monsieur Bédard, que cette vue fit sur toi une impression salutaire, j'accorderais avec plaisir ce que tu me demandes.

« — Vous pouvez en être certain, répliquai-je en faisant des clin d'œil à mes amis : il ne me manque que cela pour me rendre sage comme un ange.

« Le directeur se pinça les lèvres et dit : — Que ceux qui veulent entrer dans cette maison me suivent.

« Une douzaine seulement des plus petits écoliers entrèrent dans le réduit funèbre. Monsieur Bédard découvrit le visage du trépassé et nous dit :

« — Contemplez la mort et faites de sérieuses réflexions, car un jour, qui n'est peut-être pas éloigné, le même sort vous attend.

« Il m'est difficile de me rendre compte aujourd'hui de ce que j'éprouvai au premier aspect de la mort. Vingt ans plus tard, j'aurais peut-être, comme Hamlet palpant dans un cimetière la tête d'Yorick, cherché à démêler sur ce visage terreux, dans ce grand nez aquilin, dans ce long menton comprimé par une bande de toile blanche, pour tenir fermée l'immense bouche du défunt, j'aurais peut-être, dis-je, cherché à démêler sur ce visage rigide un seul des traits du vieux joueur de marionnettes qui accusât son ancien métier. Si la bouche n'eût été comprimée, je me serais peut-être écrié, avec le jeune prince Danois : Après avoir fait rire les autres pendant un demi-siècle, ris maintenant de ton affreuse grimace.

« — Eh bien ! me dit le directeur : songes-tu, Gaspé, que demain tu seras peut-être, toi si turbulent, aussi inanimé que ce vieillard !

« — Je ne serai toujours pas si laid, répliquai-je par forme de consolation.

« — Allons ; viens-t-en, tête folle ! fit monsieur Bédard.

« Le directeur avait dit : demain, et il s'est écoulé près de soixante-et-dix années depuis cette scène ! oh oui ! c'était pourtant demain : le digne homme ne s'est pas trompé ! S'il m'est donné de calculer les dernières minutes qui s'écouleront entre la vie et la mort, je me rappellerai sans doute la prédiction de mon ancien directeur, et je dirai : il avait raison : c'était demain ! La vigueur, la sève de la jeunesse, l'exubérance du sang me présageaient alors une longue vie ; mon demain était pourtant déjà arrivé, car il me semble que je n'ai vécu qu'un jour. Et qu'est-ce en effet que soixante-et-dix ans dans la durée infinie de l'éternité ?

N'est-ce pas là un modèle de narration et de style tour à tour grave et enjoué ? Quelle philosophie, quelle sagesse, quelle vérité, mais surtout quelle majestueuse simplicité de style n'éclatent-elles point dans ces dernières phrases : « Le directeur avait dit : demain, etc. »... et n'est-ce pas là, en un mot, de la grande et belle prose ?

Et n'est-ce pas encore de la grande et belle prose que cette paraphrase d'Ossian si magnifiquement amplifiée par l'auteur :

« Pourquoi ces nuages sombres attristent-ils mon âme ? Les enfants de la génération future passeront bien vite, et une nouvelle surgira. Les hommes sont comme les vagues de l'océan, comme les feuilles innombrables des bosquets de mon domaine ; les tempêtes des vents d'automne dépouillent mes bocages, mais d'autres feuilles aussi vertes couronneront leurs sommets. Pourquoi m'attrister ? quatre-vingt-six enfants, petits enfants et arrière-petits enfants porteront le deuil du vieux chêne que le souffle de Dieu aura renversé. Et s'il m'est donné de rejoindre l'ange de vertu qui a embelli le peu de jours heureux que j'ai passés dans cette vallée de tant de douleurs, nous prierons ensemble pour la nombreuse postérité que nous avons laissée sur la terre. »

M. de Gaspé dit quelque part qu'il n'est pas poète. Nous doutons fort, nous, que la poésie profane se soit jamais élevée plus haut — ici ou ailleurs — que dans ces quelques lignes qui renferment, dans un cadre aussi étroit, les plus sublimes, les plus saintes aspirations d'un grand cœur rompu à toutes les souffrances d'ici-bas.

Evidemment M. de Gaspé a médité et commenté Montaigne, avec lequel nous ne pouvons nous empêcher de lui trouver plusieurs points d'une ressemblance frappante.

« Sortez de ce monde, dit Montaigne faisant paraître la Nature adressant la parole à l'homme, sortez de ce monde comme vous y êtes entré ; le même passage que vous avez fait de la mort à la vie, sans passion et sans frayeurs, refaites-le de la vie à la mort. Votre mort est une des pièces de l'ordre de l'univers, une pièce de la vie du monde.....

« si vous n'aviez la mort, vous me maudiriez sans cesse de vous en avoir privé. »

La même éloquence, la même élévation se rencontrent dans les adieux que M. de Gaspé fait au père Romain Chouinard :

« Repose en paix, bon vieillard ! repose en paix ! non parmi les grands et les puissants de la terre, mais sous l'humble gazon qui couvre la tombe de l'homme vertueux ! S'il était permis aux morts de ce lugubre enclos de se lever pendant une nuit orageuse pour recommencer les luttes qui les ont agités de leur vivant, s'ils te conviaient à ressaisir, comme eux, une vie qu'ils ont laissée avec des regrets si amers, tu refuserais de sortir d'une demeure semblable par son silence à la vie douce et paisible que tu as passée sur la terre.

« Dors en paix, chrétien humble et sincère ! Si la tempête a renversé la modeste croix plantée sur ta fosse, si l'action du temps l'a détruite, présente-toi avec confiance au tribunal de ton juge suprême ! Ne l'as-tu pas portée cette croix toute ta vie, dans ton cœur et gravée sur ton front ? »

Bornons ici cette analyse si imparfaite et si informe d'une œuvre vraiment capitale dans notre littérature et

qui lui rendra les services que les Froissart, les Montaigne ont rendus à celle de notre mère-patrie. Nous n'avons pas su en dire assez, nous l'avouons, pour signaler les beautés de premier ordre dont le livre est rempli; nous en avons dit trop peut-être pour laisser soupçonner plus d'imperfections qu'il ne s'y en trouve. Mais ces imperfections ne sont que des ombres légères qui, dans une édition prochaine, disparaîtront de ce tableau magnifique, si lumineux et si plein de vie.

Il ne nous reste qu'à demander humblement pardon à l'honorable auteur des *Mémoires* des quelques remarques peut-être hasardées que nous nous sommes permises sur son œuvre, plutôt comme contrepois aux justes éloges que nous lui avons donnés, que par vain esprit de critique.

Aussi bien que tout autre, plus que tout autre peut-être, nous le savons : " la critique est aisée."

Il ne manque pas d'écrivains, en ce pays, autrement habiles et exercés que nous-même, qui feront, sans aucun doute, cette critique avec plus de talent, mais aucun, nous en sommes convaincu, ne s'en acquittera avec une sympathie plus franchement acquise à l'auteur; une plus respectueuse admiration et une conviction plus sincère.

PAUL STEVENS.

De l'Autorité en Philosophie.

LIVRE PREMIER.

RÉALITÉ DE L'AUTORITÉ HUMAINE EN MATIÈRE DE PHILOSOPHIE.

CHAPITRE III.

Autorité comparée du témoignage et du consentement des hommes.

(Suite.)

Ainsi que nous le montrerons bientôt, la sophistique s'est attaquée à toutes les parties de la croyance humaine. Moins encore que bien d'autres, l'autorité du témoignage pouvait être à l'abri de ses coups. Trop de précieux intérêts s'y rattachent, pour que le génie du mal ne cherchât point à l'ébranler. Aussi vit-on, particulièrement dans le dernier siècle, la raison dévoyée combattre avec d'incroyables efforts les monuments le plus authentiques de la mémoire du genre humain, les histoires les mieux avérées et les traditions même universelles; à tel point que l'observateur attentif et judicieux, voyant l'insuccès de tant de labeurs si bien concertés, et sur une si vaste échelle, en infère avec confiance la fermeté invincible de ce motif de croire.

Or, il faut le remarquer avec soin, ce qui a fait triompher l'autorité du témoignage, c'est bien moins la lutte courageuse, mais trop inégale, des quelques représentants de la vraie philosophie, au dix-huitième siècle, contre les mille et puissantes voix du scepticisme, que les instincts supérieurs de notre nature. La main de Dieu avait planté dans le plus intime de l'intelligence humaine la foi au témoignage, la main de l'homme ne pouvait l'en arracher. C'est pourquoi les clameurs des encyclopédistes, après avoir ameuté pêle-mêle autour d'eux, pour faire écho, une plèbe de toutes les sortes, ont dû être bientôt étouffés par le cri de la conscience générale. Le scepticisme historique est maintenant tombé dans le décri, et toutes les philosophies proclament, théoriquement du moins, l'inviolabilité du témoi-

gnage, alors que concourent ensemble différentes conditions universellement réclamées.

Mais sur quelle base pose le témoignage humain? D'abord et avant tout, sur la constitution de notre nature raisonnable. Dès ses plus tendres années jusqu'à son heure suprême, l'homme est incliné à croire au témoignage de ses semblables. Vainement il tenterait de résister à cette impulsion incessante. Il ne pourrait tout au plus s'y soustraire, pour quelques rapides instants, que dans le champ de l'abstraction. Rentré dans l'ordre réel, il lui faudrait obéir comme obéit le vulgaire.

Au jeune âge, l'empire du témoignage est absolu. L'expérience et de fâcheux mécomptes en resserrent les bornes peu à peu, mais ne le renversent pas: ils apprennent à le restreindre en de justes limites, mais non point à nier ses droits véritables: et le sage vieillard aussi bien que l'enfant dont la raison commence à poindre, ajoutent, en beaucoup de rencontres, une égale foi au témoignage.

Des observations de cette sorte, par où la raison embrasse, au moyen d'une induction légitime, tous les momens de la durée et tous les points de l'espace occupé par l'homme, sont le motif suprême, le plus simple et le plus persuasif peut-être, de la légitimité du témoignage humain. En effet, elles nous font voir manifestement que l'adhésion à ce témoignage est une loi de notre nature, loi juste, pleine de sagesse et de raison, comme l'auteur de notre être; par suite, loi inviolable et sacrée pour tous.

Or, c'est sur ce fondement que nous avons établi déjà les droits de l'autorité humaine en matière de doctrine. Si donc on veut les révoquer en doute, il faut pareillement mettre en question l'autorité du témoignage.

On en demeurera convaincu plus encore par ce qui va suivre. Pour établir rationnellement l'autorité du témoignage humain, on a coutume de proposer le raisonnement que voici: Il faut ajouter foi pleine et entière à la parole de quiconque n'est ni trompé ni trompeur; or quelquefois les témoins ne sont ni trompés ni trompeurs; il faut donc alors ajouter à leur parole une foi pleine et entière. La proposition mineure incontestablement prouvée, comme elle l'est en effet, l'argument est sans réplique.

Eh! bien, l'on peut faire un raisonnement semblable par rapport à l'autorité humaine en matière de doctrine. Nous pouvons dire aussi en ce genre que quelquefois, et même souvent, les hommes ne sont ni trompés ni trompeurs.

Qu'en matière de doctrine l'on soit en droit d'affirmer, aussi bien qu'en genre de témoignage, que parfois les hommes ne sont pas trompeurs, c'est de quoi il sera bien aisé de se convaincre, si l'on considère que tout ce qui milité à cet égard en faveur du témoignage, convient mieux encore à l'autorité. Celle-ci, en effet, invoque souvent une universalité dans le temps et l'espace, étrangère à celui-là.

Donc évidemment, s'il y a ici de la difficulté, elle se trouve toute entière dans la question de savoir s'il est des conjonctures où les hommes sont aussi infaillibles (1),

(1) L'on voit bien de quelle infaillibilité il s'agit; et nul sans doute ne nous imputera d'égaliser l'homme à Dieu dont l'infaillibilité universelle, absolue, est une perfection aussi incommunicable que l'omniscience. Nous reviendrons plus tard sur cette observation.

touchant la doctrine, qu'ils le sont, en certains cas, touchant les faits sensibles. Or cela même nous paraît clair et indubitable.

Quand les philosophes affirment qu'il est des circonstances où les témoins d'un fait n'ont pu être induits en erreur, la raison de cette assertion est sans doute celle-ci : que quelquefois les sens ne sauraient nous tromper. Mais si l'on pense que, dans de certaines limites, les sens ne peuvent nous tromper, combien plus devra-t-on reconnaître que dans de certaines limites aussi, nos facultés supérieures ne sauraient être sujettes à illusion ! Eh ! qu'oi, seraient-elles par hasard, ces facultés éminentes, relativement à la certitude, de pire condition que les facultés inférieures ? Qui l'oserait dire ? Mais quand donc serons-nous assurés que le témoignage des plus hautes puissances de notre nature est conforme au vrai, si ce n'est pas quand nous le voyons primitif, uniforme, constant, universel ? Sans contredit on ne saurait, alors qu'il apparaît revêtu de tels caractères, lui attribuer une autorité moindre qu'au témoignage des sens.

D'où il faut conclure que l'argument posé plus haut sous forme syllogistique peut servir à prouver tout autant l'autorité du consentement des hommes que celle de leur témoignage.

Enfin, n'est-il pas permis d'invoquer, à l'appui de l'autorité humaine en matière de doctrine, certaines considérations indirectes très graves assurément, que l'on fait valoir en faveur du témoignage humain ? L'on dit : c'est sur des faits que posent la religion et la société. Les faits sont le domaine propre du témoignage. L'autorité du témoignage est donc le fondement de la religion et de la société. Mais la religion et la société, l'union de l'homme avec Dieu et des hommes ensemble, union qui est à la fois un besoin et un devoir de notre nature, ne saurait avoir le mensonge pour fondement nécessaire. L'autorité du témoignage humain est donc légitime.

Et nous, nous disons de même : C'est sur l'autorité humaine en matière de doctrine que posent la religion et la société, car l'autorité humaine seule peut sauver du naufrage l'ensemble des vérités logiquement antérieures à la religion et à la société. Ne faut-il pas en conclure que l'autorité humaine, en matière de doctrine, est une autorité légitime ?

Il importe de mettre dans tout son jour le principe de ce raisonnement. C'est ce que nous allons faire dans un quatrième chapitre.

CHAPITRE IV.

NÉCESSITÉ DE LA SOUMISSION A L'AUTORITÉ HUMAINE, EN MATIÈRE DE DOCTRINE PHILOSOPHIQUE, OU DU MOINS DE LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE CETTE AUTORITÉ, PROUVÉE PAR L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.—CONSÉQUENCE DE CETTE NÉCESSITÉ.

L'étude de l'histoire de la philosophie rationaliste doit produire et produit en effet des résultats funestes ou salutaires, selon les dispositions et le point de vue particuliers des esprits qui la cultivent. Le spectacle des incertitudes et des contradictions toujours renaissantes qu'offre aux yeux cette histoire, engendre chez les uns le mépris et la haine de toute philosophie, et les pousse à soutenir qu'il n'y a de vérités que dans l'ordre matériel. Ou bien, si l'élévation de leur esprit et de leur caractère les empêche de tomber si bas, toujours du moins les

voit-on se jeter dans des extrémités déplorables, et prétendre que la raison ne peut rien, et qu'il faut en tout et partout invoquer la révélation surnaturelle. D'autres se laissent emporter tout-à-fait au découragement, et désespérant de pouvoir jamais découvrir la vérité, ils cherchent dans le scepticisme un funeste et introuvable repos. Mais il en est aussi qui, plus modérés, et par suite plus clairvoyants, se disent à eux-mêmes : le scepticisme et le matérialisme ne sont pas, pour l'homme, des postes tenables. Il lui faudrait, pour s'y maintenir longtemps, faire à sa nature une trop cruelle violence.

D'autre part, on ne saurait se persuader que la partie la plus noble de nous-mêmes, la raison, par où nous sommes faits rois de l'univers, soit impuissante à saisir le vrai, qu'elle ne peut se défendre de poursuivre sans relâche. Donc de la guerre intestine qui partout et toujours désole la philosophie, il faut conclure qu'indubitablement, ainsi que le proclament beaucoup de sages, les individualistes se sont engagés dans une fausse route, et qu'ils subissent l'influence d'une méthode fatale.

Induction précieuse qui, fécondée par la réflexion, devra naturellement conduire à concevoir la nécessité de l'autorité en philosophie ; de l'autorité humaine d'abord. Donnons à cette vérité les développements nécessaires.

Par l'étude des divers systèmes qui se sont produits en philosophie depuis son berceau jusqu'à nos jours, il devient manifeste, 1o. que l'individualisme n'a pas de symbole, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à la stérile formule qui exprime son essence (1) ; que jamais il n'en eut, et que même il n'en aura jamais ; 2o. que bien loin d'avoir un symbole, l'individualisme a constamment battu en ruine tous les symboles, y compris celui de l'humanité elle-même.

1o. L'individualisme n'a pas de symbole, il n'en eut et n'en aura jamais.

Depuis quatre mille ans, la philosophie rationaliste est à l'œuvre, et certes, s'il en faut juger par le nombre et la variété de ses productions, l'on doit convenir qu'elle a travaillé avec une grande et constante ardeur. Mais où est son symbole ? Quels dogmes (2) a-t-elle fondés, établis, enseignés au genre humain durant tant de siècles d'un labeur si opiniâtre ? C'est en vain que, pour le savoir, on frapperait à la porte de toutes les écoles. Partout vous trouverez des opinions, nulle part n'apparaîtra jamais le dogme philosophique. La contradiction règne partout, à toujours partout régné dans les terres de la philoso-

(1) L'on doit se garder de confondre la certitude privée et la certitude publique. La certitude publique ou universelle diffère de la certitude privée, 1o. par son universalité même ; 2o. elle en diffère surtout parce que nul ne peut révoquer en doute ou rejeter ce qui fait l'objet de la certitude universelle, sans être condamné par la raison de tous, sans encourir le blâme de tous, sans passer aux yeux de tous pour un esprit dévoyé. Il en va tout autrement, quand il s'agit de la certitude privée. Quelque certain que soit un individu de la vérité de sa croyance particulière, nul ne lui reconnaît le droit d'accuser de folie quiconque ne pense pas comme lui. C'est-à-dire que les croyances universelles, mais non les croyances individuelles, étant revêtues aux yeux de tous d'une légitime et suffisante sanction, il n'est pas permis de s'en écarter ; tandis que l'on peut admettre ou rejeter les croyances particulières. Et pour exprimer notre pensée plus complètement encore, disons que, dans l'ordre profane, la certitude publique ou la croyance universelle, et la certitude privée ou la croyance particulière, représentent, dans l'ordre religieux, celle-là le dogme et celle-ci la simple opinion.

(2) Le dogme est une croyance universelle et universellement obligatoire *a priori*.

phie. Les sectes les plus fameuses des temps anciens n'ont cessé de se faire une guerre cruelle. Parmi les modernes, les hostilités ne sont ni moins vives ni moins interminables. Ce que l'un édifie, l'autre le renverse; et en tout lieu et en tout temps l'on a fait ainsi. C'est là un mal incomparable. Les organes de la philosophie individualiste la reconnaissent sans peine. Aussi parmi eux, les plus puissants se sont-ils souvent annoncés comme réformateurs. Chacun se présente avec son système, sa méthode particulière, phare lumineux qui, élevé sur le chemin de la philosophie, l'empêchera de s'égarer jamais. Il s'en reconcentre dont la présomption, grande outre mesure, fait sourire de pitié. Ils débudent par proclamer solennellement que tout ce qu'on a dit et enseigné avant eux, est nul et de nulle valeur; qu'ils vont en conséquence reprendre l'édifice philosophique par le fondement, moyen unique de l'élever solide, majestueux et harmonique en toutes ses parties. (1) Nouveaux Icare, ces audacieux travailleurs font des chutes encore plus profondes que leurs devanciers. Leurs magnifiques promesses se dissipent comme la fumée, et ce n'est qu'aux ruines nouvelles qu'ils ont faites, que l'on reconnaît les traces de leur passage. Voilà ce qui est, ce qui fut et ce qui sera, à moins qu'un jour le Rationalisme, radicalement transformé, ne dépouille son principe constitutif qui en fait un pur dissolvant, une puissance exclusivement négative.

Quel plus sûr moyen de prévoir les résultats futurs du rationalisme individualiste, que d'examiner ses produits présents et passés? Par ce qu'il a fait durant tant de siècles, nous pouvons en toute assurance juger de ce qu'il fera dans la suite.

Sans doute, ici, le progressisme viendra se jeter à la traverse. Mais il ne saurait nous arrêter. Au point de vue où nous l'envisageons, il n'y a jamais eu progrès dans l'individualisme. Donc on ne peut invoquer la doctrine du progrès pour combattre nos inductions.

Que prétendons-nous, et qu'avons-nous mis en thèse? Que l'individualisme n'a jamais fondé et ne fondera jamais un dogme quelconque; que le doute et la contradiction l'ont toujours déchiré et le déchireront toujours, sur tous les points. Du reste, nous ne nions pas le perfectionnement de la forme et des méthodes. En général, l'exposition philosophique est aujourd'hui plus précise, plus rigoureuse et mieux coordonnée. La pensée n'est plus voilée sous le mythe et les figures de toutes sortes. C'est là un progrès sans doute, et nous le reconnaissons volontiers. Mais ce n'est après tout qu'un progrès accessoire. Radicalement et en ce qui concerne le fond des choses, la philosophie est demeurée stationnaire. Dès le principe, elle s'est proposé des problèmes d'un intérêt capital. Dès le principe, elle en a cherché la solution avec ardeur. Vains efforts! Depuis les libres penseurs de l'Inde antique jusqu'à ceux de notre âge, durant plusieurs milliers d'années, rien n'a été proposé qui ait pu satisfaire les diverses raisons philosophiques. Toutes les solutions imaginées dans la suite des temps ont été tour à tour accueillies, combattues, rejetées, invoqués de nouveau. Ainsi, malgré les nombreuses évolutions de l'individualisme, la certi-

tude publique, universelle, n'a pas gagné un pouce de terrain dans son domaine. Et puisque le passé est gros de l'avenir, comme le dit Leibnitz, nous avons droit d'en inférer qu'il en sera toujours de même aux siècles futurs; et nous pouvons dire, 1^o. l'individualisme n'a rien produit pendant quatre mille ans; donc il ne produira jamais rien. Ajoutant ensuite la raison du fait à ce fait même, nous pouvons dire 2^o. l'individualisme ne devait rien produire; donc il ne produira jamais rien; ou l'individualisme est, par son essence, frappé de stérilité; donc il sera infécond à jamais. Qu'est-ce que l'individualisme? C'est un système dans lequel on pose en principe l'indépendance absolue de la raison individuelle. Selon cette doctrine, la raison de chaque être humain est souveraine, et ne relève que de ses propres lois, lois dérivant de son essence, lois nécessaires, éternelles, immuables comme celle de la raison typique ou infinie. Donc pour la raison humaine, l'autorité n'est pas et ne saurait être; et sa dépendance, quand elle semble avoir lieu, est purement fictive. (1) Donc une raison ne doit pas recevoir sa croyance d'une autre raison. Chaque raison individuelle doit se faire à elle-même son symbole. Par conséquent dès qu'une raison quelconque a conscience d'elle-même, son droit, comme aussi son devoir, c'est de rejeter la tutelle désormais inutile et même injuste de l'autorité. Il lui faut faire table rase sur tous les enseignemens reçus jusqu'alors, et les regarder comme non venus, jusqu'à ce que, par sa réflexion propre et solitaire, elle soit à même de prononcer définitivement sur leur valeur réelle.

D'après l'individualisme, l'œuvre philosophique est donc le produit de la force individuelle isolée. Or qu'est-ce qu'une force de cette sorte? Sa durée est la durée d'un jour, et chacun sait combien faible est sa puissance. Mais l'effet ne pouvant être plus grand que sa cause, il s'ensuit que les résultats de la force individuelle seront minimes et sans consistance. Comment pourraient-ils jamais s'élever aux proportions d'un dogme, ou d'une croyance générale, obligatoire universellement et *a priori*? Il y a impossibilité rigoureuse. Cette impossibilité se conçoit clairement par la nature de l'esprit humain.

Les raisons individuelles ont entre elles, il est vrai, quelque chose de commun; mais pareillement chacune à sa physionomie particulière. Les raisons individuelles sont en outre infirmes et vacillantes, et pourtant superbes et présomptueuses. Les passions et les préjugés viennent encore ajouter à leur faiblesse native.

Enfin ces raisons ne pouvant individuellement comprendre et embrasser, sous toutes ses faces, l'objet de leurs spéculations, se laissent préoccuper exclusivement par tel ou tel point de vue particulier; en sorte que les autres demeurant dans l'ombre, elles ne les perçoivent pas, elles les méconnaissent, elles les nient.

De ces trois causes il est résulté, il devait résulter nécessairement, et par suite suite il résultera toujours, que, parmi les raisons investigatrices persuadées de leur suprématie, de leur indépendance absolue, essentielle et inamissible, un grand nombre, particulièrement les plus puissantes, qui sont aussi les plus excentriques, ont été et seront opposées sur tous les points de la croyance. Donc l'individualisme, bien loin de pouvoir établir un dogme quel qu'il soit, est pour toujours en

(1) Nous avons lu la préface d'un ouvrage sur l'origine de nos connaissances, publié vers 1840. L'auteur, homme d'épée, y avertissait que tout ce que les philosophes des devanciers avaient dit sur la question, n'avait servi qu'à l'enveloppe de ténèbres. Pour lui, il allait amener le plein jour.

(1) Lamennais. Esquisse d'une philosophie.

proie au doute qui sans cesse lui dévorera les entrailles, comme l'implacable vautour du malheureux Prométhée.

2o L'individualisme a constamment attaqué tous les symboles, y compris celui de l'humanité.

Commençons par rappeler les principaux points de ce dernier symbole ; ensuite, dans une esquisse rapide de l'histoire de la philosophie individualiste, nous verrons comment elle les a tous combattus.

Ce récit, entrepris pour établir la deuxième assertion précédemment posée, confirmera aussi la première.

Toujours le genre humain a cru que la raison de l'homme pouvait parvenir à la connaissance de la vraie vérité, ou de la vérité absolue ; toujours le genre humain a cru à l'existence d'un Dieu souverain, personnel, auteur du monde qu'il régit incessamment par sa providence universelle ; toujours le genre humain a cru à l'existence du monde des corps et à celle du monde des esprits ; toujours le genre humain a cru que l'homme individuel est un être réel, distinct de Dieu et de la nature ; toujours le genre humain a cru aux grands principes de la morale, et à l'obligation rigoureuse, absolue, antérieure à toute convention, de s'y soumettre ; toujours le genre humain a cru que l'homme était un être libre, composé d'une double substance et capable de moralité ; toujours, enfin, le genre humain a cru que la vie présente serait suivie d'une autre vie où la vertu et le vice recevraient, l'une une digne récompense, et l'autre le châtement mérité.

Or toutes ces vérités, tous ces dogmes primitifs et universels, dans tous les temps et dans tous les lieux, la philosophie individualiste, en la personne d'un grand nombre de ses représentants, s'est attachée à les détruire.

En effet, j'ouvre l'histoire, et dès les premiers commencemens, dans l'Inde, son berceau, dit-on, je vois l'auteur ou les auteurs de la Védanta enseigner ouvertement le panthéisme.

Brahma seul existe ; il est tout ce qui est : et ce qui n'est pas lui, est un vain fantôme, une illusion pure.

Dans cette sorte de panthéisme, il y a encore de la grandeur ; au moins pour l'imagination. C'est Brahma, l'Éternel, l'Infini qui absorbe tout l'être, le moi humain comme les autres natures. Mais voici que bientôt ce moi superbe, quoique pourtant bien infirme, non seulement veut se distinguer de Brahma, le grand tout, mais encore il prétend l'absorber lui-même. Brahma n'est point, dit une des trois écoles des Bouddhas ; ou s'il est, il n'est rien de plus, rien de moins que le moi individuel ; car le moi seul existe : il est éternel, et c'est de lui qu'émanent tous les phénomènes.

Conséquens à leur principe, les panthéistes indous rejettent toute distinction entre le vice et la vertu. Brahma est un : en lui ne saurait se trouver aucune distinction ; tout y est identique. Il en est ainsi du moi individuel substitué à Brahma.

Kapila, dans la partie métaphysique du Sankhia, professe le dualisme et rejète la notion de Dieu.

Kenneda, auteur d'une philosophie physique intitulée : *Vaïschika*, enseigne la doctrine des atomes simples, indivisibles, éternels et d'espèce diverse.

L'Atomisme de Kenneda est la base de la philosophie des Djâinas. Ces philosophes l'adoptèrent en la modifiant. D'hétérogènes qu'ils étaient d'abord, les atomes devinrent homogènes. Ils suffisaient aux Djâinas pour expliquer la formation et la conservation de l'univers.

Les Banddhas forment trois écoles : l'une enseigne l'idéalisme pur, l'autre le matérialisme, et la troisième, ainsi que nous l'avons déjà dit, le panthéisme individualiste. Le fatalisme est une opinion commune à ces trois écoles.

Donc dans l'Inde, premier théâtre du mouvement philosophique individualiste, à peu près tous les articles du symbole de l'humanité sont combattus par cette philosophie.

Fortivement enrichie des dépouilles scientifiques d'un grand nombre de peuples, mais surtout de l'Inde, la Grèce présente le même phénomène que ce dernier pays.

L'école Ionique, sous Anaximandre et Anaximène, bannit Dieu de l'univers, et crut pouvoir expliquer sans son concours la formation du monde et sa conservation.

Leucippe et Démocrite, son disciple, fondateur de l'école physicienne d'Elée, nient l'existence de tout être spirituel, et s'efforcent d'expliquer la nature corporelle et ses phénomènes divers, par l'hypothèse atomistique indoue.

Voyageur infatigable au profit de la sagesse, le chef de l'école Italique, le fameux Pythagore, rapporta de ses courses philosophiques, entre autres doctrines, le Panthéisme. Suivant ce philosophe, primitivement, esprit et matière, tout est confondu dans la *Monade* infinie. Toutefois chez Pythagore, le Panthéisme apparaissait encore timide et dans l'ombre. Plus intrépides que le sage de Samos, Xénophane, Parménides et Zénon, de l'école métaphysicienne d'Elée, professèrent ouvertement et s'attachèrent à développer ce système.

De la lutte des écoles diverses dont nous venons de parler, naquirent les Sophistes, race d'hommes la plus méprisable qui fut jamais. Eunemis déclarés de la raison, les sophistes se faisaient fort de soutenir, sur une question quelconque, avec une égale vraisemblance, le pour et le contre. C'est à les anéantir que s'appliqua le génie de Socrate. Grâce aux efforts de ce grand homme, beaucoup d'esprits se dégagèrent de la sophistique et s'ouvrirent des voies nouvelles, qu'ils parcoururent souvent avec bonheur. Tels Platon, disciple et ami de Socrate, et le célèbre philosophe de Staggie.

Mais si le plus sage des Grecs eut la gloire de porter aux Sophistes des coups mortels, et de servir ainsi puissamment la cause de la vraie philosophie, il ne lui fut pas donné de refouler dans son domaine, et de contenir dans ses limites la force génératrice de ces ridicules et funestes raisonneurs, et de leur devanciers, je veux dire l'individualisme. Aussi les deux principales illustrations de la philosophie ancienne, Aristote et Platon, encore qu'ils aient reconnu positivement, comme nous l'avons fait voir, les droits de l'autorité, subirent-ils quelquefois l'influence du rationalisme individualiste. Platon dans sa *République*, par exemple, lorsque foulant aux pieds les instincts généraux de l'humanité, il proclama l'abolition du mariage et la communauté des femmes : Aristote dans sa *Politique*, dont la loi fondamentale et même unique est *l'utilité*.

Mais ce fut tout autre chose encore dans les écoles par eux fondées, et dans celles des autres maîtres de sagesse leurs contemporains.

L'école de Cyrène, où fleurirent Aristippe son fondateur, un autre Aristippe, petit-fils du premier, Héégésias, Annicéris et Théodose, abolissait la morale, et faisait consister toute la philosophie dans la recherche de la

volupté surtout sensuelle. Elle préparait les voies à l'Épicurisme, qui n'en diffère, dans sa théorie des mœurs, qu'en ce qu'il fait consister le bonheur dans une sphère plus étendue de jouissance.

Pour conduire l'homme au bonheur, Epicure lui enseigne l'athéisme et le matérialisme. Ce n'est pas Dieu qui a fait et qui conserve ce vaste univers. Le monde et tout ce qu'il contient est le produit du concours fortuit des atomes se mouvant dès l'Éternité, par leur propre énergie, dans le vide infini. De certaines combinaisons de certains atomes sont résultées la vie végétale, la vie animale, la vie intelligente elle-même. Par suite, il n'y a pas de distinction entre le devoir et le plaisir ; ils sont chose identique : seulement il faut calculer les jouissances de manière à éviter tout excès funeste à la santé et au repos.

Zénon de Citium, père du Stoïcisme, emprunta à l'Épicurisme la partie métaphysique de ses théories. Ainsi ce philosophe et son école professaient l'athéisme, le matérialisme et le fatalisme. C'est, comme l'ont remarqué les historiens de la philosophie, par la sévérité de sa morale, empruntée au Platonisme, contrairement aux exigences évidentes de son ontologie, et plus encore peut-être par l'exaltation de l'orgueil humain, que le Stoïcisme s'éduisit les grandes âmes qui autrefois l'embrassèrent.

(A continuer.)

Situation Religieuse de l'Amérique Anglaise.

PAR E. RAMEAU.

La rivalité des doctrines qui se partagent nos convictions présente sans contredit un des plus curieux sujets d'étude que puisse offrir l'esprit humain. Lorsque nous suivons, dans leurs luttes intellectuelles, ces consciences divisées par les idées, et cependant rapprochées par les faits, ces principes contrariés qui se côtoient toute la vie en s'efforçant de se surmonter les uns les autres, nous voyons se déployer sous nos yeux les péripéties d'un drame idéal où toutes les facultés de l'âme entrent en scène. La ferveur dogmatique, l'apreté du raisonnement, l'ardeur de l'imagination sont stimulés tour à tour ; le philosophe qui, malgré la fierté de ses affirmations, cherche toujours, le sceptique travaillé par l'empirisme sous son ironie dédaigneuse, et le bon vulgaire lui-même, plein de curiosité devant les contradictions qui se croisent, personne ne se soustrait à l'intérêt de cet antagonisme !

Cette émulation passionnée offre, dans l'Amérique anglaise, un attrait d'autant plus vif que, par la force des circonstances, elle s'est trouvée contenue dans de justes bornes, sans que l'emportement de ses ardeurs ait dégénéré en persécution, et l'on peut affirmer que presque aucun incident brutal n'est venu compromettre ce travail si légitime et si intéressant de l'intelligence. Rien n'est donc plus instructif que de suivre cette lutte des croyances où chacune d'elles, agissant en pleine liberté, livrée à ses seules forces, manifeste clairement les aptitudes dont elle est douée et l'action spéciale qu'elle exerce sur l'esprit de l'homme.

Ces considérations prennent ici, pour nous Français, un intérêt tout particulier par les questions de nationalité et de race, qui s'y trouvent mêlées ; et, disons-le de suite, leur résultat n'a rien qui doive nous attrister. Matériellement nous avons été en Amérique le peuple

conquis, moralement et intellectuellement nos Français se sont constamment maintenus en une prééminence à laquelle de nouveaux gages semblent encore assurer pour l'avenir.

Le catholicisme n'a point été étranger à la solidité de ce maintien : aux États-Unis, il est presque partout d'importation récente, son développement date d'hier ; mais, au Canada, nous nous trouvons vis-à-vis d'une situation diamétralement opposée : c'est le protestantisme qui est ici nouveau venu dans le pays, c'est lui qui, débutant avec la conquête anglaise, s'est multiplié en profitant spécialement de l'immigration européenne ; la religion catholique, au contraire, y a grandi sur le fonds préexistant de la population ancienne, dont il a tiré la plus grande part de son accroissement.

De ces deux situations diverses et comparées, il sortira des enseignements particulièrement instructifs pour les esprits très-prudents qui se prémunissent avec méfiance contre les séductions d'une croissance nouvelle, subite, et un peu trop fougueuse dans sa nouveauté. Cette méfiance, nous la signalons en nous l'expliquant aisément : une progression qui part de zéro a un très-grand avantage sur toute autre pour paraître marcher vite dans son développement. Le premier abord de ce contraste éblouit les uns plus que de raison, mais, par contre, il excite la suspicion de plusieurs autres qui redoutent de se trouver victimes d'une illusion ; de sorte qu'aux yeux d'un certain nombre, cet excès même d'évidence dans ses progrès en Amérique nuit plus au catholicisme qu'il ne le sert. On ne se tient donc en garde contre aucun mirage, on se rejette sur les puissants effets de l'immigration, on redoute l'art de grouper les chiffres, art insidieux qui possède des finesses et des retours contre lesquels l'expérience aime à se mettre en défense. L'expérience a ses raisons pour s'en défier ; nous ne la blâmerons point d'être très-réservée, mais parfois elle semble se livrer trop volontiers à la prudence.

En s'étonnant de ces progrès extraordinaires, beaucoup de personnes les suspectent d'autant plus aisément qu'il tiennent le catholicisme pour débile, caduc, insoutenable désormais ; s'il se maintient en certains pays, c'est grâce au bénéfice de l'habitude, et quelquefois par la faveur de la loi ; mais quel paradoxe de venir parler de son développement rapide dans un pays nouveau, libre, protestant et démocratique ; cela révolte un peu le vieil homme dans de tels esprits ? N'est-ce point là le secret de cette excessive réserve de plusieurs qui, sans même se l'avouer, subissent, en ceci, la logique de leurs précédents intellectuels et du système entier de leurs tendances.

Quoi qu'il en puisse être, l'occasion est unique pour tous de vérifier ici le motif de ces inquiétudes et d'éprouver si la vitalité dont le catholicisme a fait montre aux États-Unis est une réalité ou une illusion. Les circonstances étant en Canada exactement renversées, nous verrons bien si la balance se produit identique dans l'un et l'autre cas ; la dissemblance des situations doit s'équilibrer par une bascule de résultats que la logique appelle tout d'abord ; si le catholicisme emprunte quelque avantage aux conditions particulières de son établissement aux États-Unis, le protestantisme a dû recueillir les mêmes bénéfices au Canada ; s'il en était autrement, il en résulterait un argument bien grave en faveur du premier ; la puissance particulière que nous attribuons à son expansion dans le nouveau monde.

deviendrait trop palpable, toute incertitude s'éclaircirait, la contre-épreuve de nos appréciations serait faite et pourrait convaincre aisément les têtes les plus cauteleuses. Curieux d'observation, notre curiosité se double ici du désir de la justice; voyons ce que nous apprendront les faits.

Dès que l'on jette un coup d'œil sur les États-Unis et sur le Canada, une considération générale paraît dominer l'ensemble de la situation religieuse : aux États-Unis, si le développement du catholicisme est vigoureux et rapide, il s'opère, néanmoins, dans des conditions laborieuses; c'est en quelque façon une existence qui grandit malgré la défaveur des hommes et des faits. Dans le Canada, au contraire, la croissance du protestantisme, ou même le simple fait de son installation, se manifeste partout avec une facilité d'allures, une aisance de voies et de moyens par où l'on voit assez quo son établissement rencontre partout des circonstances élémentes et favorables. Le premier est un peu l'enfant de la misère qui se fortifie à l'air libre et au soleil en dédit des souffrances; le second né, du sein de la victoire, a dû beaucoup plus à la richesse et à la bonne fortune, qui l'ont toujours entouré dès son berceau.

Je ne puis oublier ce contraste de mes impressions premières; peu après mon arrivée aux États-Unis, me trouvant un dimanche à Boston, je fus obligé, pour entendre la messe, de demeurer en plein air avec la moitié de l'assistance; l'église grandissait moins vite que le nombre des fidèles! Nous étions là plus d'un mille dispersés sur la voie publique devant la porte du sanctuaire qu'on avait laissé grande ouverte; le mois d'août distribuait libéralement les ardeurs de son soleil, et ceux qui connaissent les étés du Nord savent que, dans leur courte durée, ils le cèdent fort peu à ceux des tropiques. Les marches de l'église, ainsi que le trottoir contigu, étaient littéralement couverts d'hommes et de femmes, l'autre bord de la rue présentait la même affluence; au milieu, la circulation restait libre, la vie commune de la cité passait et repassait de la sorte à travers un recueillement où elle était étrangère, ajoutant un nouveau cachet d'originalité à ce spectacle si singulier pour moi. Les braves gens qui m'entouraient inclinés en prière songeaient à peine à s'abriter du soleil, beaucoup demeuraient tête nue comme s'ils eussent été dans l'église même, et à l'élévation tout le monde se découvrit, s'agenouillant dans la poussière. Cette scène était si grande dans sa simplicité, que sans ressentir en rien mon propre malaise, je suivis la messe avec autant de ferveur que je n'en éprouvai de ma vie. Depuis lors, j'ai vu plusieurs fois cet incident se renouveler aux États-Unis, mais je ne perdrai jamais le souvenir profond que cette première émotion a laissé dans mon âme.

Combien est différente la situation des protestants! Ils ne sont point exposés à de telles surprises au Canada. Les sociétés publiques sont bien autrement riches que notre Société de la Propagation de la foi! L'Angleterre seule met chaque année à leur disposition de 20 à 25 millions de francs. Quelque soit donc le petit nombre des protestants, on voit s'élever de toutes parts de beaux et vastes temples, souvent même leur construction devance l'apparition des prosélytes, et le nombre des prédicants, avec ou sans ouailles, est presque partout fort disproportionné avec le chiffre de leurs paroissiens.

C'était en effet une entreprise séduisante et d'apparence facile, que d'attaquer et de ruiner le catholicisme

en Canada: toutes les classes supérieures, sauf le clergé, avaient déserté en masse après la conquête; les fonctions libérales, le commerce tout entier, tombèrent aussitôt entre les mains de l'immigration anglaise; la propagande protestante si riche, si puissante, se trouva en face de quelques prêtres et d'une population rurale, pauvre, dispersée, mal préparée aux luttes intellectuelles; cette propagande avait, au contraire, pour elle le prestige de la victoire, l'influence du pouvoir et de la fortune. Tout semblait donc favoriser l'action des missionnaires qui entreprendraient de tourner cette petite troupe de paysans vaineux. Cependant, qu'est-il arrivé? C'est ce que nous allons étudier.

I

Il est certain que, durant les premières années de cet envahissement, il se précipita sur le pays un flot d'immigration anglaise et protestante, laquelle agissant sur un point de départ très réduit, figure de suite une progression énorme au regard de la population catholique. En 1780, cet accroissement se trouva singulièrement renforcé par les loyalistes américains, qui se réfugièrent au Canada après la révolution des États-Unis. Le gouvernement anglais lui-même prit à cœur ce mouvement d'expansion et fit des efforts souvent considérables pour le favoriser: il fonda et dota des universités, des collèges et des évêchés anglicans; les sociétés bibliques, d'autre part, se donnèrent rendez-vous sur ce terrain, elles envoyèrent des missionnaires, elles bâtirent des églises et ouvrirent des écoles; on ne saurait compter toute la finance qui fut jetée au Canada, pour la confortable installation des agents de propagande, pour surexciter leur ardeur et accroître leurs moyens d'action. Le zèle national secondait dans cette émulation la ferveur religieuse, on y apporta non pas seulement du luxe, mais de la prodigalité.

Combien d'églises sans fidèles, de ministres sans paroissiens, et de collèges qui ne virent jamais de classe! Par un revirement bizarre de la fortune, plus d'un couvent catholique se trouve établi aujourd'hui dans quelques-unes de ces fondations protestantes vendues à l'ancien pour cause d'inhabitation prolongée. J'ai eu moi-même occasion de visiter, à Québec, un de ces temples vides, monument de superbe apparence bâti rue du Palais, presque vis-à-vis l'hôtel Russell; c'était un dimanche, mais en dépit du jour et de l'heure, heure de l'office, j'eus lieu d'être un peu embarrassé de ma curiosité; je me trouvai seul dans l'église, vis-à-vis du ministre qui, debout dans sa chaire, prêchait devant les bancs et les pupitres; à la vue d'un auditeur plus attendu peut-être qu'espéré, le zèle du prédicateur se réchauffa, il parlait avec véhémence et ne me quittait plus des yeux; cette grande attention concentrée sur moi me troublait singulièrement, j'avais entrepris de parcourir les principales églises de la ville, et pour profiter du laps de temps où les temples sont ouverts, je ne pouvais disposer que de peu d'instants à chaque station; cependant, comment exécuter ma retraite? je ne voulais point humilier mon prédicateur en me montrant trop tôt satisfait de son sermon, encore moins le froisser en paraissant venir pour me moquer de son isolement. J'étais dans cette perplexité lorsque ses yeux m'abandonnèrent un moment pour se fixer sur les galeries latérales qui occupent le premier étage des églises américaines: mon regard suivit le sien et j'aperçus alors, dans ce poste élevé, trois ou quatre vieilles ladies presque aussi occupées que lui

même à observer l'extraordinaire de ma présence. J'avais moins de souci d'offusquer les ladies, et profitant de cette distraction du révérend, j'opérai vivement ma sortie et je pus poursuivre le cours de mes pérégrinations.

Tous les temples, hâtons-nous de le dire, ne présentent point une telle solitude; il en est beaucoup qui sont honorablement et religieusement fréquentés, mais toujours par la population anglaise; la foule en général ne les encombre point, et toutes ces amorces tendues au prosélytisme ont amené peu de résultats. On peut en dire autant des collèges offerts gratuitement aux Canadiens-Français; il n'est sorti de ces établissements qu'un petit nombre de sujets; si l'on décompte les familles franco-suisse, variété de missionnaires que les sociétés bibliques ont introduite au Canada, c'est à peine si l'on peut constater dans ce pays quelques centaines de protestants français. Voilà tout ce qu'a pu produire un siècle entier d'efforts soutenus par des dépenses qu'il faudrait compter par millions. Mais, ce qu'il y a de particulièrement piquant dans l'histoire de ces créations helvético-anglaises, c'est que beaucoup de leurs pensionnaires, à l'issue du collège, restent catholiques ou le redeviennent; nous pouvons en citer un notable exemple dans M. Cyrille Boucher, jeune journaliste canadien d'une plume fort incisive, et qui compte au premier rang parmi les catholiques de Montréal.

Résumons maintenant en chiffres précis le résultat de toutes ces forces combinées: immigration, intervention gouvernementale, action financière et intellectuelle du clergé protestant. C'est en 1831 que nous pouvons, pour la première fois, opérer un relevé à peu près régulier de la statistique religieuse du Bas-Canada. En comprenant les supputations de Bouchette avec celles de Montgommery Martin, nous trouvons à cette époque, sur 411,922 habitants, 86,000 protestants et 325,000 catholiques. Ces derniers, qui étaient environ 60,000 au moment de la conquête, s'étaient donc multipliés sept fois en 70 ans, tandis que, grâce à l'importation étrangère, le nombre des protestants s'élevait, dans le même laps de temps, de zéro à 86,000.

A partir de cette époque, il est facile de constater clairement et officiellement la marche des faits: trois recensements successifs opérés depuis lors serviront, en effet, de base à nos appréciations. Le tableau suivant va nous indiquer, à partir de 1831, le chiffre de la population, celui des catholiques et des protestants, ainsi que la progression des uns et des autres.

Dates	Population Totale.	Progr. de la population.	Catholiques.	Progr. des catholiques.	Protestants.	Progr. des protestants.
1831	511,992	"	425,000	"	86,000	"
1844	681,806	33 1/100	572,643	34 1/100	109,163	27 1/100
1851	886,356	30 1/100	746,866	30 1/100	139,490	27 1/2 1/100
1861	1,110,664	25 1/2 1/100	942,724	27 1/100	167,940	20 1/4 1/100

Il ressort, dès la première vue, un fait remarquable: la supériorité constante du progrès des catholiques sur celui des protestants. Cependant, ce tableau ne donne point encore une idée parfaitement exacte de la situa-

tion; il comprend, en effet, dans le chiffre de protestants toutes les colonnes du recensement autre que celle des catholiques, et pourtant il est juste d'en distraire tous ceux qui sont portés sous les rubriques *Religion inconnue* *Religion non constatée*, lesquels ne peuvent pas plus être raisonnablement attribués à une communion qu'à l'autre. Or, si nous faisons la distraction de ces chiffres, qui au dernier recensement s'élevaient à 7,865 individus, la progression des protestants pendant la dernière décade se réduit à 15 ou 16 pour 100, c'est-à-dire à une proportion moitié moindre que celle des catholiques, et inférieure même à l'accroissement naturel par les naissances, lequel varie, en Amérique, de 20 à 30 pour 100 par décade.

Si on examine en détail la statistique des protestants au Canada, cet état de choses s'explique aisément et se montre de plus en plus menaçant pour eux dans l'avenir. Sur 60 comtés et 4 cités que renferme la province, 24 comtés seulement et 3 cités comptent dans leur sein plus de mille protestants; sur ces 24 comtés eux-mêmes, la population protestante ne présente de groupes compacts que dans douze tout au plus; or, même dans ces districts où ils sont massés, leur progression est partout et uniformément inférieure à celle des catholiques, tandis que, dans les comtés où ils sont en petit nombre, on les voit sensiblement se fondre et se transformer au milieu des familles catholiques qui les entourent. Malgré leur chiffre minime, leur accroissement paraît à peine; dans certains cantons ils diminuent même au lieu d'augmenter. Les catholiques exercent donc, partout où ils sont en majorité, une puissance d'absorption qu'ils ne subissent nulle part, quelle que soit leur infériorité numérique; ils progressent à la fois en gros et en détail. Le protestantisme, au contraire, perdant ses forces par les deux extrémités, s'affaiblit insensiblement, et ne figure dans l'ensemble qu'à la faveur de l'immigration dont les couches successives viennent alimenter l'absorption intérieure qui le mine.

Ainsi, après un siècle d'envahissement et de domination, se recrutant constamment au dehors, ayant pour lui les bénéfices de la conquête et de la richesse, le protestantisme, loin de réaliser aucune modification appréciable dans les croyances du peuple conquis, en est venu à ne pas conserver même le profit de l'accroissement naturel par les naissances; il a décliné d'année en année, à tel point que la progression supérieure des catholiques le déborde presque du double et le réduit à une influence insignifiante dans le mouvement général de la population.

Ce point est donc acquis au débat, que le catholicisme a manifesté au Canada une puissance de conservation et de vitalité toute semblable à la puissance d'expansion qu'il a montrée aux États-Unis; dans l'une et l'autre contrée son développement s'est maintenu supérieur à celui des sectes rivales. Ce développement s'est produit cependant dans les deux pays en des conditions si dissemblables qu'elles peuvent servir à se contrôler réciproquement pour écarter les objections incidentes. Il ne reste donc plus à l'observation d'autre parti que de présumer dans les idées elles-mêmes quelque vertu spéciale d'où dérive la prééminence des uns, l'affaiblissement des autres; nous l'examinerons tout à l'heure.

(A continuer.)